

Comités consultatifs de citoyens

au sein du Service correctionnel du Canada



Service correctionnel
Canada

Correctional Service
Canada

Canada

Rapport annuel des Comités consultatifs de citoyens

Du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2006

Comité national de direction (CND) des Comités consultatifs de citoyens (CCC)

Sean Taylor, Président national, CCC

Theresa Halfkenny, Présidente, CCC de la région de l'Atlantique

Maurice Lavallée, Président, CCC de la région du Québec

Jim Bradfield, Vice-président national et Président,
CCC de la région de l'Ontario

Dorthe Flauer, Présidente, CCC de la région des Prairies

Ursula Morris, Présidente, CCC de la région du Pacifique

Deborah Schlichter, Présidente, CCC, Comité pour les femmes purgeant
une peine de ressort fédéral (FPPRF)

Service correctionnel du Canada (SCC)

Coordonnateurs régionaux

Lyne Caissie, Coordinatrice régionale, Atlantique, SCC

Sophie Lemire, Coordinatrice régionale, Québec, SCC

Julie Doering, Coordinatrice régionale, Ontario, SCC

Lyn McGinnis et Margie Brown, Coordonnatrices régionales,
Prairies, SCC

Rachael Catalano, Coordinatrice régionale, Pacifique, SCC

Division de l'engagement des citoyens

Joanne John, Directrice générale, Direction de l'engagement
des citoyens, des initiatives communautaires, liaison et
consultations publiques, Secteur des communications et
l'engagement des citoyens, SCC

Richelle Léonard, Directrice, Division de l'engagement des citoyens,
Secteur des communications et de l'engagement des citoyens, SCC

Sonya Cardinal, Agente de projet, Division de l'engagement des citoyens,
Secteur des communications et de l'engagement des citoyens, SCC

Suzanne Cuff, Agente de projet, Division de l'engagement des citoyens,
Secteur des communications et de l'engagement des citoyens, SCC

Edith Desnoyers, Agente de projet, Division de l'engagement des citoyens,
Secteur des communications et de l'engagement des citoyens, SCC

Pour obtenir des exemplaires additionnels, veuillez vous adresser au :

Service correctionnel du Canada
Division de l'engagement des citoyens
Secteur des communications et de l'engagement des citoyens
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0P9
Tél. : (613) 995-5272
Télec. : (613) 992-2653

site Web : www.csc-scc.gc.ca/text/portals/cac/index_f.shtml

Table des matières

2	Mission
3	Rôle des Comités consultatifs de citoyens
4	Observations du Président
5	Message de la Directrice générale
6	Historique
7	Structure organisationnelle des Comités consultatifs de citoyens
8	Rapport du Comité national de direction
10	Objectifs nationaux des Comités consultatifs de citoyens
Rapports régionaux	
11	Région de l'Atlantique
14	Région du Québec
22	Région de l'Ontario
25	Région des Prairies
29	Région du Pacifique
32	Rapport des Présidents et Présidentes des Comités consultatifs de citoyens rattachés aux établissements pour femmes
35	Résolutions nationales des Comités consultatifs de citoyens

NUMÉRO DE CATALOGUE : PS81-1/2006
ISBN : 0-662-49423-7



Mission des Comités consultatifs de citoyens

.....

Par leur participation bénévole au processus correctionnel fédéral canadien, les Comités consultatifs de citoyens contribuent à la sécurité publique. En effet, grâce aux liens étroits qu'ils entretiennent avec le personnel du Service correctionnel du Canada, le public et les délinquants, ainsi qu'aux recommandations et conseils impartiaux qu'ils donnent, ils contribuent de cette façon à accroître la qualité du processus correctionnel.

Mission du Service correctionnel du Canada

.....

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la sécurité publique en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.



Rôle des Comités consultatifs de citoyens

Une grande partie de la crainte éprouvée par le grand public provient de son ignorance de ce qui se passe derrière les hauts murs des prisons.

Ces établissements servent à l'incarcération des délinquants, mais ils découragent aussi les citoyens de participer à la vie des établissements et les détenus de prendre part aux activités du monde extérieur.

Rapport MacGuigan, 1977, p. 139.

Réellement intéressés à contribuer de manière positive au processus correctionnel, les Comités consultatifs de citoyens (CCC) permettent à la collectivité d'être représentée auprès du Service correctionnel du Canada (SCC) et de dire ce qu'elle pense des principales interventions de ce dernier.

Le Service correctionnel du Canada estime que le rôle que jouent ces Comités consultatifs communautaires dans chaque milieu est intrinsèque à une gestion intègre et transparente. Les organismes et les programmes correctionnels sont étroitement liés à la vie de la collectivité et ne peuvent exister en vase clos.

Compte tenu de leur Mission, et étant composés de bénévoles qui sont représentatifs de la collectivité, les Comités consultatifs de citoyens jouent trois rôles principaux :

Conseillers

Les CCC donnent des conseils impartiaux aux gestionnaires du SCC sur le fonctionnement des établissements correctionnels et sur l'incidence de ceux-ci sur les collectivités avoisinantes. Les membres des CCC s'acquittent de ce rôle en visitant fréquemment des établissements correctionnels et en rencontrant fréquemment des délinquants, des représentants syndicaux locaux et des gestionnaires et employés locaux du SCC. Les CCC donnent des conseils également aux gestionnaires locaux, régionaux et nationaux du SCC dans le but d'aider au développement global des établissements et des programmes correctionnels et ils offrent leurs conseils sur l'incidence de ce développement sur la collectivité.

Observateurs impartiaux

Les membres des CCC agissent en tant qu'observateurs impartiaux du déroulement des opérations quotidiennes du SCC. Ils aident le SCC à évaluer et à surveiller la prestation de soins appropriés, l'exécution des programmes pour les délinquants, conformément aux valeurs énoncées, aux lois, aux règlements et aux procédures tels que la Mission du SCC et la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (LSCMLSC). Les CCC jouent aussi le rôle d'observateurs impartiaux lorsque surgissent des troubles en établissement. Cela met en évidence l'engagement du SCC en terme d'ouverture, d'intégrité et de reddition de comptes.

Agents de liaison

En servant d'agents de liaison entre les collectivités et le SCC, les CCC renseignent le public sur le SCC, abordent les préoccupations du public et suscitent un appui au processus correctionnel. Ils apportent aussi à la direction, tant en établissement que dans la collectivité, un point de vue communautaire sur les décisions touchant les établissements, les opérations et les politiques. Les CCC renseignent la collectivité locale sur les objectifs et les programmes correctionnels, élaborent et mettent en œuvre des moyens d'améliorer la communication avec la collectivité locale et encouragent, de façon générale, la participation du public au processus correctionnel.



Observations du Président

On dit que le changement est la seule constante qu'offre la vie. Le dernier exercice a, en effet, été caractérisé par bien des changements, qu'il s'agisse de la nomination de Keith Coulter aux fonctions de Commissaire du Service correctionnel du Canada ou de l'avènement d'un nouveau gouvernement. Or, c'est dans le cadre de ces nouvelles situations que l'organisation distincte que nous formons a été appelée à se pencher sur les priorités définies par le SCC et à explorer les meilleurs moyens à prendre pour atteindre les objectifs fixés.

Les priorités énoncées par le SCC sont le reflet des principales préoccupations des Canadiens ainsi que du personnel du SCC. Aussi nous appartient-il, en tant qu'organisation, d'observer, de donner notre point de vue sur ces priorités, surtout en ce qui a trait à la sécurité du public et à la violence en milieu carcéral, et d'aider à améliorer les services de santé mentale, notamment en relevant les lacunes et en trouvant des solutions possibles. Nous avons aussi la responsabilité de préciser nos rôles, de renforcer le système de valeurs et d'éthique au sein de notre organisation et, surtout, de rehausser la qualité des communications entre les CCC et avec le SCC. La Directive du commissaire n° 023 décrit clairement les rôles et responsabilités des membres des CCC, et je voulais encourager chacun des comités aux niveaux local, régional et national à consulter régulièrement ce document afin que tous les plans et les activités des CCC s'alignent sur le mandat qui leur a été confié.

Sur le plan interpersonnel, je vous invite à entretenir le dialogue entre les CCC et entre tous les paliers de l'organisation afin d'assurer une certaine uniformité dans nos opérations. À mon sens, pour continuer de croître, il faut qu'il y ait un franc échange autant des réussites vécues que des limites affrontées. Sans une telle ouverture, les activités peuvent s'avérer stagnantes, et la participation, s'en trouver affectée. Je tiens également à informer les membres que le Comité national de direction (CND) est résolu à soutenir les CCC à tous les niveaux dans le but d'améliorer le processus correctionnel. Il demeure déterminé, en outre, à appuyer les initiatives régionales et locales qui favorisent l'accomplissement du mandat des CCC et à s'employer à obtenir des ressources pouvant nous aider à poursuivre nos activités.

Au cours de la dernière année, notre temps et notre énergie ont, en grande partie, été consacrés à la révision de la Constitution nationale. En effet, dans le cadre de nos réunions régulières, nombre d'heures supplémentaires ont été passées à étudier ce document avec l'aide d'un facilitateur et d'un avocat, et ce, parce que nous estimons qu'il s'agit là d'un outil qui contribuera à l'épanouissement des CCC dans leur ensemble. Je souhaite d'ailleurs que, nous serons en mesure de mettre en place la nouvelle Constitution nationale par 2007.

La communication est fondamentale à la sensibilisation des gens à notre organisation, et je suis d'avis que si nous utilisons les outils élaborés

grâce aux efforts déployés par le CND, les CCC atteindront un niveau accru de visibilité et de crédibilité. La création du portail des CCC, la tenue d'une conférence nationale annuelle, l'organisation d'activités dans le cadre de la Semaine nationale de sensibilisation des CCC, la révision des objectifs nationaux ainsi que du manuel d'orientation national et l'accroissement du nombre de membres à l'échelle du Canada amèneront des occasions permettant la promotion de l'image et du rôle des CCC dans tout le pays. Je lance le défi, à vous tous qui êtes membres de CCC, de vous servir des outils mis à votre disposition afin de sensibiliser davantage votre entourage à la réalité des CCC, de même que raconter vos expériences à d'autres membres afin de favoriser la croissance et l'épanouissement de tous au sein de l'organisation.

Pour terminer, j'aimerais remercier les membres du CND de l'engagement dont ils font preuve, mais aussi leurs familles, qui soutiennent leur participation à ce forum national. Quant aux membres des comités locaux et régionaux, leur dévouement infatigable est évident dans les réalisations qu'a accumulées notre organisation au fil de la dernière année. Ce fut un honneur et un privilège pour moi que de vous représenter en tant que Président national.

Le tout respectueusement soumis,

Sean Taylor
Président national des CCC



Message de la Directrice générale

La participation des citoyens aux opérations du Service correctionnel du Canada constitue la pierre angulaire des Comités consultatifs de citoyens. Encore une fois cette année, des centaines de Canadiens et de Canadiennes ont fait preuve d'un dynamisme remarquable dans l'exercice de leurs rôles en tant que membres de ces comités. Au cours de l'année, le SCC a de nouveau pu bénéficier de l'engagement et de la détermination exemplaire de plus de 600 membres affiliés aux 106 CCC établis dans des collectivités à la grandeur du pays. Je remercie tous ces membres ainsi que le Comité national de direction et les représentants du SCC pour leur persévérance et leur enthousiasme. Le présent rapport permet aux CCC de faire part de leurs points de vue et de leurs recommandations à un niveau plus élevé et de présenter leurs initiatives, réalisations et pratiques exemplaires. C'est donc avec grand plaisir que je contribue au présent rapport afin de souligner les initiatives et réalisations des CCC au cours de l'année 2005-2006.

Quand j'examine les réalisations de la dernière année, je ne peux que me réjouir de l'importance accordée à la création de liens avec la collectivité, à l'amélioration de la communication entre les CCC et les employé(e)s du SCC, et au soutien fourni par l'équipe de direction du SCC. Il est clair que les partenariats constituent un facteur clé dans la réinsertion sociale des délinquants en toute sécurité. La participation des citoyens au processus correctionnel est essentielle à la vitalité et à la qualité des services correctionnels offerts au Canada afin d'accroître la sécurité du public et le bien être des collectivités canadiennes.

De même, la mise au point du portail des CCC, la révision des objectifs nationaux et le programme national d'orientation, la

conférence annuelle des CCC, la création et la revitalisation de plusieurs Comités consultatifs de citoyens partout au pays et les nombreuses activités de la Semaine nationale de sensibilisation des CCC figurent parmi les réalisations des CCC en 2005-2006.

Non seulement ces réalisations appuient-elles la création et le maintien d'un environnement dans lequel les membres des CCC peuvent exercer leurs rôles tels qu'ils sont décrits dans le *Règlement sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (RSCMLSC)*, mais elles mènent aussi à un engagement accru de la part des citoyens et contribuent à assurer la sécurité publique. Ce travail a renforcé les fondations des CCC, et les résultats des recommandations formulées à l'intention du Service aideront les membres des CCC et les représentants du SCC à aller de l'avant ensemble et à établir un cadre pour le travail à venir.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier tous les membres des comités et les membres du CND du temps, du dévouement et du dynamisme qu'ils mettent au service de la vision des CCC. Je désire aussi reconnaître l'excellent travail et le professionnalisme des personnes qui travaillent aux administrations centrale et régionales. Je remercie également l'équipe de l'Engagement des citoyens de l'administration centrale et leurs homologues régionaux. Votre soutien est fondamental aux réalisations des CCC.

Joanne John
Directrice générale
Direction de l'engagement des citoyens,
des initiatives communautaires,
liaison et consultations publiques



Depuis leur création en 1965, les Comités consultatifs de citoyens représentent les intérêts des citoyens en contribuant à la qualité des services et des programmes correctionnels fédéraux au Canada.

Les citoyens ont commencé à participer au processus correctionnel au début des années 1960, année où certains établissements fédéraux ont créé des comités de citoyens chargés de s'occuper de problèmes précis. À la même époque, le Commissaire Allan McLeod (1960-1970), dans une Directive du commissaire (DC), avait recommandé de façon générale une plus grande participation des citoyens dans le cadre des CCC. Les premiers établissements qui ont créé des comités sont le camp de correction Beaver Creek en Ontario, le pénitencier de la Saskatchewan et l'établissement Matsqui en Colombie-Britannique.

L'élargissement des activités des CCC à l'échelle nationale a été lancé par la publication, en 1977, du *Rapport à la Chambre du Sous-comité sur le régime d'institutions pénitentiaires au Canada* (connu sous le nom de *Rapport MacGuigan*). Les auteurs de l'étude, qui faisait suite à des troubles graves survenus dans plusieurs établissements, ont affirmé la nécessité de faire intervenir des représentants des citoyens pour qu'ils observent et évaluent les politiques et les procédures correctionnelles.

Les auteurs du rapport ont recommandé qu'un CCC soit établi dans chacun des établissements carcéraux (recommandation n° 49), et ont fait remarquer que les organismes correctionnels avaient toujours fonctionné dans l'isolement et que le grand public n'avait jamais été bien

informé sur le système correctionnel ni sur le système de justice pénale. Le rapport décrivait ainsi l'apport des CCC au système correctionnel :

Quand ils sont bien structurés, les Comités consultatifs de citoyens sont réellement utiles au Service canadien des pénitenciers (maintenant appelé Service correctionnel du Canada), car ils renseignent la population sur les réalités de la vie carcérale et aident le Service à prendre conscience de ses points faibles. [...] En résumé, le Comité consultatif de citoyens aide le Directeur de chaque établissement à organiser ses programmes à l'intérieur et à l'extérieur du pénitencier; en consultation avec les cadres supérieurs et les membres des Comités de détenus, il aide le Directeur à évaluer l'importance et la nature des activités requises.

Rapport MacGuigan, 1977, p. 139, 141

La première conférence nationale des CCC a eu lieu en 1978 à Ottawa. Puis, en 1979, la nécessité d'élaborer un plan national qui aurait des répercussions importantes à tous les niveaux du Service correctionnel du Canada s'est imposée, et l'on a alors constitué le premier Comité national de direction. En 1980, lors de la troisième conférence nationale, les représentants des cinq régions du SCC ont établi une organisation nationale et des statuts qui renfermaient le premier énoncé de principes et les objectifs clairement établis des CCC. Depuis la publication de l'énoncé de Mission du Service correctionnel du Canada en 1989, les CCC et le SCC ont consolidé leur partenariat. Cette collaboration a été renforcée dans la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (1992), qui prévoit que le Service doit faciliter « la participation du public aux questions relatives à ses activités ». En octobre 2000, le gouvernement a

accepté la recommandation du Sous-comité sur la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition selon laquelle chaque établissement et bureau de libération conditionnelle sera appuyé par un Comité consultatif de citoyens de la collectivité locale.

Les Comités consultatifs de citoyens se sont distingués au niveau international en remportant le prix « Chapter » de l'*American Correctional Association* dans la catégorie de la sensibilisation du public en reconnaissance de pratiques exemplaires et de l'excellence dans les services correctionnels. Le prix « Chapter » est la plus haute distinction décernée par l'organisme. De plus, l'*International Association for Public Participation* a décerné au Service correctionnel du Canada le prix « *Organization of the Year* » en grande partie grâce à son programme des Comités consultatifs de citoyens. Au niveau national, le Bureau du Conseil privé a aussi reconnu que les Comités consultatifs de citoyens comptaient parmi les pratiques exemplaires de la fonction publique canadienne.

Au fil des ans, les Comités consultatifs de citoyens ont apporté une contribution importante à la qualité du système correctionnel et ils ont permis au Service correctionnel du Canada de fonctionner de manière efficace et transparente. En ce moment, plus que 600 citoyens et citoyennes œuvrent au sein de 106 CCC dans les différentes régions du Canada. Le rôle et l'importance des CCC au sein du système correctionnel du Canada ne cessent de s'accroître. S'ils continuent de bénéficier du soutien du public et du Service, les CCC maintiendront leur apport précieux à la sécurité des Canadiens.



Structure organisationnelle des Comités consultatifs de citoyens

Comités locaux

Les comités locaux et leur contribution aux établissements qu'ils desservent restent l'élément fondamental d'un réseau efficace de citoyens bénévoles. Les comités locaux se composent normalement d'au moins cinq (5) membres qui sont nommés par le sous-commissaire de la région. C'est aux directeurs des établissements et aux directeurs des bureaux de libération conditionnelle qu'incombe la responsabilité de constituer les CCC et de voir à leur efficacité. Les comités locaux se réunissent environ une fois par mois. On leur conseille vivement de tenir ces réunions dans l'établissement représenté, afin que leurs membres puissent se familiariser avec l'établissement ou le bureau de libération conditionnelle en question et accroître leur visibilité auprès du personnel et des délinquants.

Comités régionaux

Les CCC locaux sont représentés au niveau régional par les comités régionaux de direction, qui sont composés, dans le cas du Québec, de l'Ontario et du Pacifique, de membres des CCC locaux élus, et dans le cas de l'Atlantique et des Prairies, par leurs présidents locaux élus. Chaque comité régional compte un président élu, qui est automatiquement membre du Comité national de direction.

Les sous-commissaires régionaux (SCR) sont chargés de veiller à ce que les CCC de leur région soient actifs et bien appuyés. Pour ce faire, ils peuvent compter sur leurs comités régionaux de direction et leurs coordonnateurs régionaux des CCC. Les comités régionaux de direction conseillent les sous-commissaires régionaux du SCC et leur personnel en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes du SCC à l'échelon régional.

Le Comité national de direction

Le Comité national de direction sert d'organe de coordination des comités régionaux et locaux dans tout le pays et veille en particulier à ce que les CCC remplissent leur rôle et s'acquittent de leurs responsabilités. De concert avec la Division de l'engagement des citoyens à l'administration centrale du SCC, le CND est chargé de la coordination nationale de tous les CCC dans l'ensemble du Canada.

Les membres de ce dernier élisent un(e) Président(e) tous les deux ans et se réunissent quatre ou cinq fois par année. Une grande partie du travail peut-être effectuée entre les réunions au moyen de téléconférences et du courrier électronique. Le CND présente au Commissaire du SCC, par le biais d'un rapport annuel et de contacts permanents, des recommandations sur les politiques et programmes du SCC qui ont été formulées par les CCC locaux et régionaux.



Rapport du Comité national de direction

La principale responsabilité du Comité national de direction des Comités consultatifs de citoyens est le développement continu et l'implémentation des objectifs nationaux des CCC, établis en collaboration avec les paliers régional et local des CCC. Il nous incombe de tenir tous les paliers de l'organisation, ainsi que le Service correctionnel du Canada et le public canadien, au courant des progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces objectifs.

Comité national de direction

Sean Taylor	Président national
Theresa Halfkenny	Présidente régionale de l'Atlantique
Maurice Lavallée	Président régional du Québec
Jim Bradfield	Vice-président national et Président régional de l'Ontario
Dorthe Flauer	Présidente régionale des Prairies
Ursula Morris	Présidente régionale du Pacifique

Le CND est déterminé à aider les comités régionaux et locaux à réaliser les initiatives qui reflètent le mandat et les objectifs actuels des CCC. Le Comité national de direction est également chargé de fournir les ressources documentaires à tous les membres. Notre principal objectif consiste à veiller à ce qu'une communication solide soit établie et maintenue à tous les niveaux de l'organisation (c.-à-d. local, régional et national). Les points saillants de nos activités de l'an dernier sont présentés brièvement dans la suite du rapport.

Exposés

En prévision des changements structurels au sein du Service correctionnel du Canada, y compris des modifications aux politiques ou aux procédures, le CND avait assisté à plusieurs exposés donnés par le personnel du SCC. L'information était ensuite diffusée dans tout le pays par l'intermédiaire des comités régionaux et locaux.

Laval Marchand	Examen du Plan national d'immobilisations, de logement et d'opérations, SCC
Michel Gilbert	Examen de la structure organisationnelle, SCC
Lisa Hardey	Commissaire adjointe, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens, SCC
Simon Coakeley	Commissaire adjoint, Secteur de gestion des ressources humaines, SCC
Irene Klassen	Emploi et employabilité, CORCAN
Ginette Collin	Services juridiques, SCC
Charles Lemieux	Division de la sécurité du Ministère, SCC
Debra Gaskell	Présentation sur la planification pour la grippe pandémique, SCC

Résolutions

Le CND a reçu les réponses du bureau du commissaire concernant deux résolutions qui avaient été présentées par des membres des CCC au cours de l'année 2005.

La première avait trait à la santé des détenu(e)s et des détenu(e)s en liberté conditionnelle et elle avait été présentée par le CCC du bureau de libération conditionnelle du district du Manitoba et du Nord-Ouest de l'Ontario, situé à Winnipeg.

Ce CCC estime que les recommandations contenues dans le *Rapport du Groupe de travail sur les services de santé du SCC* (novembre 2000) ne sont pas suivies par le SCC. Selon nous, le SCC doit faire de la santé des détenu(e)s et des détenu(e)s en liberté conditionnelle une priorité dans sa planification future. On a proposé que le CND demande au SCC une réponse à immédiate.

Le CND a reçu une réponse et l'a transmise à l'auteure, la Co-présidente du CCC du bureau de libération conditionnelle du district du Manitoba et du Nord-Ouest de l'Ontario l'invitant à communiquer directement avec le directrice générale des Services de santé de l'AC, SCC.

La deuxième résolution, résumée dans le rapport annuel de 2005, portait sur la rémunération des détenu(e)s et avait été présentée par les CCC de la région du Québec. Le CND a reçu une réponse du bureau du commissaire indiquant que le SCC est en train d'examiner la question et qu'il tiendra le CND au courant de toute modification apportée à la Directive du commissaire sur la rémunération des détenu(e)s.



Rapport du Comité national de direction

Constitution

L'établissement de la Constitution nationale des CCC est un projet en cours du CND. Une ébauche sera présentée aux membres avant la conférence annuelle de 2006 et il est anticipé que la Constitution sera approuvée officiellement par 2007.

Questions opérationnelles

Au cours de la dernière année, on a examiné un certain nombre de questions opérationnelles qui sont présentées brièvement ci-dessous pour que les membres en soient informés :

- Une demande de clarification a été envoyée au Direction des valeurs et de l'éthique et aux Services juridiques du SCC concernant les questions de conflit d'intérêts potentiel, présentées par les régions au CND;
- Le CND continue de surveiller l'élaboration du portail des CCC, qui a été ouvert sur l'Internet. On a demandé aux présidents et aux coordonnateurs régionaux de poursuivre la recherche, auprès des régions et des CCC locaux, d'informations et d'activités dignes d'être affichées sur le portail;
- Le CND a proposé de distribuer à tous les membres des CCC une trousse des médias et a demandé au SCC d'offrir en outre aux membres des CCC une formation sur les relations avec les médias. On s'efforce constamment de répondre aux besoins des membres des CCC concernant la formation relative aux médias, lorsqu'il y a des places;
- Une question visant à déterminer qui devrait représenter les patients bénéficiant de soins palliatifs, lorsqu'ils ne sont plus en mesure

de s'occuper de leurs affaires personnelles, a été présentée à M. McIsaac du Bureau de l'enquêteur correctionnel;

- Le CND continue d'assurer le suivi des progrès et de l'efficacité des groupes de consultation des CCC, qui s'occupent de la justice réparatrice, des établissements à sécurité maximale et de la réinsertion sociale;
- Le CND continue de faire des pressions pour la distribution et l'utilisation uniformes des cartes d'identité des membres des CCC dans tout le pays;
- Le CND a planifié et organisé avec succès la Conférence annuelle de 2005, qui a été tenue à Hull, au Québec;
- La question de l'assurance pour les bénévoles est examinée par J. Murphy, Directeur de la Division des initiatives communautaires et membre d'un comité interministériel chargé de l'examen de la couverture pour les bénévoles au sein du gouvernement fédéral;
- Le Secteur de l'évaluation du rendement du SCC s'attend à recevoir, d'ici juin 2006, un rapport d'étape d'Engagement des citoyens concernant la mise en œuvre de l'évaluation des CCC, qui a été effectuée en 2004. Le rapport sera mis à la disposition des membres à l'automne 2006.

Conclusion

En conclusion, le CND continuera à cerner les questions et d'envisager les solutions qui permettront aux comités locaux et régionaux d'exécuter le mandat des CCC. Je profite de l'occasion pour souligner la

contribution des membres suivants du CND au cours de la dernière année et pour les en remercier officiellement : Theresa Halfkenny, Maurice Lavallée, Jim Bradfield, Dorthe Flauer et Ursula Morris. Leur dévouement inlassable à la réalisation du mandat des CCC se traduit par leur engagement à présenter des problèmes et à les résoudre de manière opportune. Cette année a été particulièrement difficile pour les membres et leurs familles. En effet, les membres ont dû s'absenter davantage de leurs foyers pour travailler à l'élaboration de notre constitution. Je tiens à remercier les membres et leurs familles pour le sacrifice qu'ils ont accepté de faire.

J'attends avec intérêt de participer à la conférence qui sera tenue à l'automne et de collaborer avec le CND à la solution des nouvelles questions auxquelles nous ferons face au cours de la prochaine année.

Le tout respectueusement soumis,

Sean Taylor

Président national des CCC



Les Objectifs nationaux des Comités consultatifs de citoyens

OBSERVATION

IMPARTIALITÉ

COMMUNICATION

Approuvé le 24 novembre 2005, le Comité national de direction croit que les objectifs retenus devraient être considérés comme étant prioritaires et orienter le choix des objectifs régionaux et locaux des Comités consultatifs de citoyens. Ces objectifs se réaliseront, nous l'espérons, en concertation avec les conseils régionaux et les unités opérationnelles des Comités consultatifs de citoyens.

En réexaminant ces objectifs, il est à noter que le Comité national de direction ne recommande pas de moyens afin de les accomplir à tout prix. En fait, nous sommes confiants de la créativité et de l'ingéniosité des membres des CCC, et cela a été manifeste dans les nombreux accomplissements et activités organisées dans les régions et les unités opérationnelles

LES OBJECTIFS

- 1 – Agir comme observateur indépendant, impartial et autonome;
- 2 – Accomplir son rôle de conseiller en y exprimant des avis sur les politiques et les programmes du SCC et leurs modalités d'application;
- 3 – Assurer la communication entre le SCC, les délinquants et le public;
- 4 – Liaison avec les partenaires communautaires.

LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

OSA – La Mission et le rôle

- OSA-1 Préciser les mandats et les responsabilités des CCC;
- OSA-2 Évaluer l'utilisation et la pertinence du *Manuel de ressources des CCC*.

OSB – La consultation

- OSB-1 Être impliqué dans la consultation nationale, régionale et locale;
- OSB-2 S'assurer de la qualité de la consultation;
- OSB-3 Évaluer les principes et les modalités de la consultation.

OSC – La formation des membres

- OSC-1 Mettre en œuvre un plan d'orientation et de formation axé sur le rôle, les lois et les politiques et le droit de la personne;
- OSC-2 Évaluer l'organisation de la formation et son plan d'orientation.

OSD – L'engagement et la visibilité des CCC

- OSD-1 Mettre en œuvre un plan de communication / engagement;
- OSD-2 Évaluer les réalisations et leurs retombées.

LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- OO-1 Réviser régulièrement les guides des CCC;
- 2 Diffuser régulièrement la documentation pertinente;
- 3 Participer à l'élaboration des modalités de la consultation;
- 4 Revoir périodiquement les modalités de la consultation;
- 5 Organiser régulièrement des sessions de formation;
- 6 Assurer un recrutement efficace et représentatif de la collectivité;
- 7 Informer et sensibiliser les communautés locales;
- 8 Actualiser et publiciser les actions des CCC;
- 9 Participer et collaborer sur le programme d'employabilité.



Rapport régional – Région de l'Atlantique

Dans la région de l'Atlantique, au cours de la dernière année, divers changements imprévus sont survenus qui ont causé quelques difficultés. Les membres des CCC ont poursuivi leur excellent travail. Grâce au temps et à l'énergie qu'ils y ont consacrés et grâce également à leur détermination, ils ont encore une fois contribué à l'accomplissement de la Mission des CCC. Dans certains cas, les attentes ont été dépassées. Les membres des CCC assument avec passion leur rôle de conseillers, d'agents de liaison et d'observateurs indépendants et ils continuent de partager leurs connaissances et leur expertise en faisant montre, à un niveau extrêmement élevé, du véritable esprit du bénévolat. C'est avec fierté et respect, que je félicite et remercie chaleureusement tous les membres des CCC de la région de l'Atlantique.

Theresa Halfkenny
Présidente régionale, CCC, région de l'Atlantique

Comité de direction régional:

Theresa Halfkenny	Présidente régionale
James Morris	Vice-président régional
Louise Leonardi	Présidente, établissement Westmorland
Bob Hallihan	Président, établissement de l'Atlantique
Marilyn Lerch	Présidente, pénitencier de Dorchester
James Morris	Président, établissement de Springhill
John Buchanan	Président sortant, établissement de Springhill
Anne Malick	Présidente, établissement Nova pour femmes
Cynthia Black	Présidente, bureau de libération conditionnelle de district de l'est du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard
Bob Bentley	Président, bureau de libération conditionnelle de district de l'Île-du-Prince-Édouard
James Gallagher	Président, bureau de libération conditionnelle de district de Fredericton
Victor Fitzgerald	Président, bureau de libération conditionnelle de district de St. John et centre correctionnel communautaire Parrottown
Bob MacDonald	Président, bureau de libération conditionnelle de Halifax et de Dartmouth / centre correctionnel communautaire Carleton
Cal Bungay	Président sortant, bureau sectoriel de libération conditionnelle de Halifax et de Dartmouth / centre correctionnel communautaire Carleton
Ronald Joiner	Président, bureau sectoriel de libération conditionnelle de Truro
Sheila MacCrimmon	Présidente, bureau de libération conditionnelle de Kentville
Brenda Robertson	Présidente sortante, bureau de libération conditionnelle de Kentville
Mike MacMullin	Président, bureau de libération conditionnelle de Sydney
Donna Gardiner	Présidente, bureau sectoriel de libération conditionnelle et centre correctionnel communautaire de St John's
Rolland Comeau	Président, bureau sectoriel de Bathurst et Grand-Sault

Mandat des CCC – Efficacité

Les CCC se réunissent régulièrement, assumant ainsi le rôle qui leur est dévolu dans la Directive du commissaire n° 023 (DC 023) et dans le *Manuel de ressources des CCC*. Les CCC tiennent des réunions au moins une fois par mois, mais, au cours des mois de juillet et d'août, les activités sont un peu ralenties. Ce ralentissement offre une petite pause aux membres qui, tout au long de l'année, sont la voix de la collectivité, s'efforcent de rendre les collectivités plus sûres et participent avec le SCC à la réinsertion sociale des délinquants.

Chacun des CCC est autonome et établit son plan d'activités pour l'année. Ce plan est établi en consultation

avec les directeurs des établissements et les directeurs des districts. Un CCC rattaché à un établissement aura un plan d'action; cependant ses activités seront différentes de celles d'un CCC rattaché à un bureau de libération conditionnelle (collectivité), étant donné que le rôle de chaque CCC est lié à son mandat.

Entre autres activités, les CCC tiennent régulièrement des réunions avec des membres de la gestion du SCC, des membres du personnel, des détenus, des groupes de détenus, des représentants syndicaux, des intervenants de programmes et des soins de santé, des représentants d'organismes communautaires qui interviennent directement dans le processus correctionnel, des libérés conditionnels, des dirigeants



municipaux, des députés, des représentants d'organismes locaux, des intervenants en prévention du crime et des intervenants d'initiatives de justice réparatrice. Les membres ont également l'occasion de se prononcer sur les questions et les inquiétudes soulevées, ainsi que sur les politiques et les procédures puisqu'ils sont inclus dans le processus de consultation. Ainsi, au cours de notre assemblée générale annuelle, nous nous sommes employés à définir le terme « consultation » au regard de la DC 023.

On recommande aux CCC de transmettre les comptes rendus de leurs réunions mensuelles au bureau régional pour qu'ils soient tous conservés au même endroit et faciles d'accès.

Les membres ont la motivation et le désir de continuer à avancer, à mettre en commun les pratiques exemplaires et à discuter des méthodes qui donnent de bons résultats et de celles qui n'en donnent pas pour remplir le mandat des CCC. Le président des CCC d'une région, aidé du SCC, joue un rôle déterminant en assurant une action concertée des CCC, pierre angulaire de la véritable efficacité.

Recrutement et formation

Pour les CCC, le recrutement est capital et se fait de façon continue. Au cours de la dernière année, le recrutement a

remporté un franc succès; se sont joints aux CCC de nouveaux membres provenant d'universités, du milieu de l'application de la loi, du milieu municipal et de la collectivité dans son ensemble. On a pris soin de recruter des personnes représentatives de la diversité qui existe dans les collectivités. Les CCC ont fait des progrès énormes en recrutement dans la région de l'Atlantique. Le processus de recrutement et de traitement est clair, simple et uniforme dans l'ensemble du Canada.

Les CCC doivent encore travailler très fort pour retenir leurs membres et leur fournir l'orientation nécessaire afin de prendre un bon départ. Chaque CCC est encouragé à inclure un point « formation » à l'ordre du jour de ses réunions, qui s'ajoutera à l'orientation initiale et qui permettra de fournir une formation continue. Actuellement, dans la région de l'Atlantique, la formation initiale est donnée par la présidente régionale des CCC et un employé du SCC, et on obtient de bons résultats. En raison de la géographie de la région, le budget demeure une préoccupation; on cherche toujours des moyens pour s'assurer que la formation des nouveaux membres répond à leurs besoins immédiats.

Les membres de deux CCC rattachés à des bureaux de libération conditionnelle responsables d'un vaste territoire

Faits saillants

Il est important de reconnaître et d'appuyer les efforts accomplis par chacun des CCC, puisque aucune fonction n'est trop modeste pour cela et que les CCC ne devraient pas être comparés entre eux pour le travail qu'ils effectuent. Tout au long de l'année, chaque CCC doit être félicité pour ses efforts et ses réalisations. La Semaine de sensibilisation des CCC a lieu chaque année, en novembre; de nombreux CCC ont fait publier des articles dans les journaux locaux, alors que d'autres ont rencontré des dirigeants municipaux et des groupes, ont fait visiter leur établissement d'attache ou participé à des forums et à d'autres activités. Tous ces efforts ont accru la visibilité des CCC et du travail continu des membres pour appuyer le SCC et contribuer à la réinsertion sociale réussie des délinquants. De plus, à titre de représentants de la région, les membres font également partie des comités nationaux suivants :

- Comité national sur les femmes purgeant une peine de ressort fédéral
- Comité consultatif national sur la réinsertion sociale

- Comité consultatif national des établissements à sécurité maximale
- Comité consultatif national sur la justice réparatrice

Pratiques exemplaires

- Organiser des visites des établissements fédéraux pour les juges et les avocats (de la Couronne, de l'aide juridique et de la défense).
- Organiser des journées « portes ouvertes » dans les établissements durant la Semaine de sensibilisation des CCC. Après la visite, le directeur d'établissement ou le directeur du district est disponible pour répondre aux questions.
- Participer aux activités qui ont lieu dans les établissements fédéraux, telles que les journées mieux-être, les journées champêtres, les fêtes de Noël, les activités du Mois du patrimoine africain, les activités de la Journée nationale des Autochtones. Profiter des ventes de charité pendant le temps des Fêtes et des expositions pour montrer les ouvrages d'artisanat et de menuiserie faits par les détenu(e)s. Cela donne l'occasion aux citoyens d'en apprendre davantage sur le travail accompli par les CCC.



- Faire des présentations aux membres des conseils municipaux et publier des articles dans les journaux sur le mandat, les rôles et les objectifs des CCC.
- Participer au colloque sur la consommation de méthamphétamine en cristaux dans nos collectivités qui aura lieu en septembre 2006.
- Échanger des idées avec le personnel d'une maison de transition de la Société Saint-Léonard pour réaliser des projets comme la vente d'objets faits par les résidents. Des discussions sont en cours.
- Organiser une conférence et un atelier de trois jours sur la justice réparatrice, en collaboration avec les services correctionnel / justice et l'Armée du Salut, intitulé « *Working through Experience and Moving Forward with Restorative Justice* ».
- Placer des annonces dans les journaux locaux pour recruter de nouveaux membres. Un CCC l'a déjà fait et a reçu 12 réponses.
- Acheter un tableau d'affichage pour les renseignements sur les CCC qui pourra être déplacé d'un endroit à l'autre. On prépare également un cartable d'information qui sera utilisé lors de présentations.
- Faire élaborer par chaque CCC un dépliant sur le travail effectué.
- Installer des photos encadrées de chacun des membres du CCC à l'entrée de l'établissement ou du bureau de libération conditionnelle. Les photos donnent plus de visibilité au CCC et au travail que ses membres effectuent.
- Agir à titre d'agents d'élection et de scrutateurs auprès des détenus, le jour des élections, grâce à la formation donnée par des représentants d'Élections Canada.
- Continuer d'appliquer le programme « Une journée avec un agent de libération conditionnelle » qui a été mis en place en 2003. Ce programme comprend une sortie avec un agent de libération conditionnelle, pour observer comment il ou elle interagit avec sa clientèle et les visites dans la collectivité, qui permettent aux membres de se familiariser avec le travail accompli.
- Produire une brochure qui met en évidence les partenariats communautaires, soit par des projets de service communautaire, des placements à l'extérieur et des contributions directes à la collectivité. La brochure a été envoyée aux employeurs potentiels de placement à l'extérieur et aux dirigeants municipaux et a servi d'outil publicitaire pour les activités des CCC.

ont reçu de la formation cette année. En mars, les membres ont assisté à un cours de deux jours sur les relations avec les médias donné par le SCC, qu'ils ont jugé très utile.

Conclusion

La dernière année a été remplie de défis, dont certains étaient imprévus. À titre de Présidente régionale des CCC, j'ai conscience de l'importance du rôle et des responsabilités des CCC qui sont énoncés dans la DC 023 et dans le *Manuel de ressources des CCC*. Il n'existe pas de livret d'instructions pour nous décrire en détail comment nous acquitter de nos rôles; cependant, nous y arrivons par la communication, l'échange d'information, les pratiques exemplaires, les recherches pour trouver des réponses aux questions et le respect des processus.

Je souhaite profiter de l'occasion pour remercier les membres des CCC de tout le travail accompli, du temps qu'ils ont donné et de leur dévouement pour la réinsertion des délinquants dans nos collectivités, lorsque celle-ci ne présente pas de risques pour la sécurité de la population.

Je dois également remercier de nombreuses personnes qui ont assumé diverses fonctions à l'administration régionale, durant une certaine période, et avec qui j'ai souvent discuté, notamment les personnes suivantes :

Marena McLaughlin	Sous-commissaire
Terry Hatcher	Sous-commissaire par intérim
Paulette Arsenault	Sous-commissaire adjointe, Services corporatif
Lyne Caissie	Coordonnatrice régionale des CCC
Charles LeBlanc	Coordonnateur régional des CCC par intérim

Theresa Halfkenny
Présidente régionale, CCC, région de l'Atlantique

« *Soyez vous-même le changement que vous voulez voir dans le monde.* »

– Ghandi



Rapport régional – Région du Québec

Mes remerciements

Mes remerciements s'adressent en premier lieu à mes collègues du Conseil régional qui ont su tout au long de cette période m'accorder leur collaboration et leur compréhension dans les différents dossiers étudiés.

Merci à Mesdames France Pellerin et Liette Picard et à Messieurs Roger Dessureault, Jocelyn Painchaud, Claude Lessard et Farrol Durosel. Merci aussi à M. Alain Richer qui nous a quitté en septembre 2005.

Nos président(e)s des différents CCC méritent aussi nos remerciements pour leur disponibilité, leur engagement et leur présence aux différentes activités locales, régionales et nationales.

Ce fut un honneur et un privilège d'être leur porte-parole en siégeant au Comité national de direction et en y présentant les orientations et les recommandations de la région du Québec.

Merci au personnel du Service correctionnel et à l'équipe du sous-commissaire, M. Denis Méthé, de la région du Québec. Nos remerciements s'adressent, de plus, à Mesdames Sylvie Brunet-Lusignan, Brigitte Gosselin et Sophie Lemire pour leur disponibilité, leur soutien et leur compréhension à l'égard du Conseil régional.

Que ferions-nous sans l'incessante collaboration de notre adjointe administrative toujours disponible, affable et si dévouée en toutes circonstances : merci à M^{me} Louise Jacques notre soutien administratif quotidien et permanent.

Merci aux directrices et aux directeurs, aux coordonnateurs et aux coordonnatrices et à l'ensemble du personnel pour nous avoir facilité les services administratifs, la consultation à l'égard des politiques du Service Correctionnel du Canada et la réalisation des activités dans la collectivité.

Maurice Lavallée
Président régional, CCC, région du Québec

Mot d'introduction du SCC – Région du Québec

Le SCC est fier de pouvoir compter sur l'apport de plus de 125 membres de Comités consultatifs de citoyens dans la région. Ces gens agissent à titre d'agents de liaison et de changement dans un contexte de travail trop souvent méconnu ou ignoré du grand public, le système carcéral fédéral.

Ces personnes dévouées contribuent à la sécurité publique en développant des liens avec les réseaux susceptibles de pouvoir faciliter la réinsertion sécuritaire des délinquants dans la collectivité. Il peut s'agir d'intervention auprès des élus, des gens d'affaires, des ressources communautaires et des groupes ethniques. Ils donnent également des conseils judicieux au SCC pour l'amélioration de ses pratiques et de ses programmes, tel qu'en témoigne le dossier des délinquantes, par exemple.

Ces personnes sont préoccupées par le bien-être collectif et nous ne pouvons que leur en être reconnaissant. Merci à tous et particulièrement à M. Maurice Lavallée, Président régional et M^{me} Linda Goulet, du SCC, pour avoir dispensé la formation initiale des nouveaux membres dans notre région.

Sophie Lemire
Coordonnatrice, Liaison avec la collectivité

Conseil régional de direction de la région du Québec 2005-2006

Maurice Lavallée	Président régional Président, établissement Joliette,
Roger Dessureault	Vice-président Vice-président, établissement Donnacona
France Pellerin	Directrice Présidente, DEOQ, secteur Lanaudière
Liette Picard	Directrice Présidente, établissement Cowansville,
Claude Lessard	Directeur Président, DEOQ, secteur de Québec
Jocelyn Painchaud	Directeur Président, établissement La Macaza
Farrol Durosel	Directeur Président, établissement Ste-Anne-des-Plaines (depuis septembre 2005)
Alain Richer	Directeur Président, DMM, secteur Maisonneuve (A quitté en septembre 2005)



Nos objectifs régionaux 2005-2008

1 – Accroître la reconnaissance des CCC

- 1.1 Plus grande conformité et meilleur suivi de la DC 023 (Directive du commissaire 023);
- 1.2 Soutien administratif pour aider les CCC à remplir leur rôle;
- 1.3 Ensemble l'AR et le Conseil régional établir une liste d'outils et de ressources pour l'atteinte de 1.2.
- 1.4 Augmenter la participation des membres des CCC aux différents comités de consultations locaux, régionaux et nationaux;
- 1.5 Innover et reconnaître annuellement le travail des membres des CCC; convenir des modalités régionales et nationales avec le SCC.

2 – Réviser et augmenter les moyens de sensibilisation du public.

- 2.1 Former des partenariats avec les organismes communautaires;
- 2.2 Maintenir et accentuer le partenariat avec les associations et les partenaires du SCC;

- 2.3 Créer des liens avec les clubs de services, de bienfaisances, etc.;
- 2.4 Établir des liens avec les élus : fédéraux, provinciaux, municipaux;
- 2.5 Encourager les citoyens à communiquer avec les CCC et le personnel du SCC.

3 – S'assurer de la tenue d'activités de sensibilisation au Québec.

- 3.1 Organiser des forums, colloques, rencontres avec des spécialistes, etc.

4 – Prévoir des sessions de formations pour les membres des CCC

- 4.1 Organiser une (des) session(s) de formation régionale(s) pour les membres (session de base et session avancée);
- 4.2 S'assurer que la formation se réalise dans les unités opérationnelles de la région du Québec.

Préambule

« Aimer savoir est humain...savoir aimer est divin. »

– Joseph Roux

Depuis 1977, les Comités consultatifs de citoyens demeurent toujours une réalité. Comment, les CCC des unités opérationnelles, des régions du SCC peuvent-ils aider, collaborer pleinement et concrètement intervenir dans les activités du SCC, dans le respect de leur rôle et de leur impartialité dans les activités du SCC?

L'accomplissement de notre mandat, de nos rôles, « d'observateur impartial et d'agent de liaison » entre les collectivités et les unités opérationnelles du SCC, demeure complexe et exigeant. Chaque année, des efforts supplémentaires sont déployés dans plusieurs CCC. Des initiatives nouvelles, des interventions privilégiées et différentes initiatives ont donné des résultats tangibles dans la collectivité.

S'agit-il d'interventions isolées ou reconnaissons-nous une action concertée des différents intervenants dans le réseau des Comités consultatifs de citoyens? La région du Québec s'est fixée des objectifs réalistes mais aussi un certain nombre de stratégies, de moyens pour les atteindre. Nos rencontres des président(e)s, les rencontres annuelles nous ont permis d'aborder des thèmes répondant aux suggestions des membres des CCC et ainsi susciter l'intérêt. La région, la force des régions, s'avère un maillon essentiel dans l'atteinte de nos objectifs et dans la réalisation de nos mandats.

Nous avons des problématiques communes qui, confrontées aux différences de nos clients (niveau de sécurité) et des ressources souvent insuffisantes, doivent nous inciter à rechercher des axes d'intervention adaptés et réalistes. Faut-il augmenter, diversifier nos moyens d'actions et dans quelles mesures les ressources seront-elles disponibles? Comment créer et maintenir un environnement global favorable à l'écoute, à la sensibilisation du citoyen à la cause de la réinsertion sans mettre en péril la sécurité de la collectivité, ce dernier élément demeurant l'objectif ultime à atteindre?



Nous devons partager collectivement nos orientations et convenir de stratégies afin de favoriser le « développement durable » dans la rééducation et la réinsertion sociale des délinquants confiés au Service correctionnel du Canada.

1 – Le Conseil régional du Québec

Au terme de cette année comme Président régional, au nom du Conseil régional, je présente ce rapport d'activités du Conseil régional du Québec et de l'ensemble de ses Comités consultatifs de citoyens.

Le Conseil régional s'est réuni à six (6) reprises au cours de cette période. La communication téléphonique, les courriels électroniques, la rencontre des présidents, la rencontre annuelle nous ont facilité les échanges afin de valider et de poursuivre nos dossiers communs. La rencontre des présidents en juin 2005 et la rencontre annuelle de septembre 2005 favorisèrent l'échange entre le sous-commissaire de la région et des intervenants du SCC et de partenaires du réseau.

Lors de la rencontre annuelle de septembre 2005, le thème retenu sur l'employabilité nous a permis d'entendre des conférenciers qui ont su maintenir l'attention de tous les participants. Le conseiller régional en ressources communautaire du SCC, le représentant de VIA TRAVAIL, Inc., OPEX 82, le directeur des ressources matérielles de CORCAN et un représentant d'Option-Vie nous ont fait comprendre les préoccupations inhérentes à la réinsertion des délinquants sur le marché du travail. Les préoccupations, les difficultés vécues pas le détenu à la suite de sa mise en liberté, présentées par le représentant d'Option-Vie, suscitèrent de nombreuses questions de la part des participants. Cette rencontre annuelle fut très bien réussie et appréciée de tous les participants.

Le Conseil régional s'est aussi déplacé à St-Alphonse de Rodriguez, dans Lanaudière, afin de visiter et de parfaire ses connaissances sur le centre de guérison de Waseskun, le seul au Québec. Waseskun, selon les informations, désigne « le moment après la tempête, où les nuages commencent à se dissiper, laissant apparaître le bleu du ciel et les premiers rayons de soleil ». Ce fut un

après-midi mémorable: le chef spirituel, porteur des traditions, dans le cercle, revêtu du traditionnel costume et de sa coiffure portant les trois (3) plumes d'aigle a su nous faire découvrir tout son pouvoir et le faire découvrir à l'un d'entre-nous. Quelle leçon en retirer si ce n'est que nous ignorons tout de la culture des « anciens » des premières nations!

Soulignons aussi que le Conseil régional a dû modifier son calendrier d'activités à la suite de la rencontre nationale de novembre 2005, où le dossier de la Constitution et les élections pour la présidence ainsi que la vice-présidence ont résulté en un questionnement majeur quant aux procédures et au respect de l'alternance des langues officielles.

Une rencontre spéciale fut convoquée au Québec pour le Conseil régional en y invitant plusieurs délégués ayant participé à la Conférence nationale. En équipe, la stratégie d'intervention retenue et adaptée- selon la fréquence des rencontres- a favorisé l'émergence d'une solution mettant en valeur le potentiel de toutes les régions dans le respect de nos cultures et des langues officielles prévalant au Canada.

« Quelle que soit la langue, il y a des mots qu'on cherche toute sa vie » selon un sage.

Le Bénévolat et les Comités consultatifs de citoyens

Au Québec, les membres des 26 Comités consultatifs de citoyens donnent de plus en plus de leur temps pour tenir leurs rencontres mensuelles et réaliser leurs activités. Une moyenne de 125 membres a participé en 2005-2006 à des comités et à leurs réunions dans leur unité opérationnelle.

Nous comptons 135 rencontres mensuelles (30% de plus qu'en 2004-05) selon les comptes-rendus reçus au cours de cette période. Ajoutons à ces rencontres des CCC, celles des comités et des visites occasionnelles de membres des CCC, à des échanges avec les détenu(e)s et le personnel sans oublier les ateliers de CORCAN, etc.



Ces nombreuses réunions dans les établissements furent consacrées à des rencontres avec le personnel de direction, des responsables de programmes, le comité des détenu(e)s et à l'occasion, avec l'enquêteur correctionnel. Ajoutons à ces rencontres, la participation de plusieurs membres des CCC comme membres des comités d'enquêtes nationaux ou leur participation à des comités d'enquêtes locaux ou leur participation à l'examen des faits, suite à un (des) incident(s) dans leur établissement.

Nos objectifs prévoient la participation d'un CCC d'un établissement avec un autre CCC afin de partager des idées sur le fonctionnement de chacun. Souvent, le CCC invité profite de cette occasion pour effectuer une visite de l'établissement afin d'en connaître la problématique et les programmes disponibles pour les détenus. Les membres de ces comités semblent apprécier cette modalité de communication entre les CCC et favorisent assurément l'atteinte d'objectifs communs. Les CCC du centre régional de réception, du Leclerc, de La Macaza, de Joliette, de Cowansville, des bureaux de libération conditionnelle de Lanaudière, d'Hochelaga, de Langelier, Longueuil / Maisonneuve, Sherbrooke et celui de Québec ont participé à ces échanges entre Comités consultatifs de citoyens.

Le comité ethno-culturel régional ou local fait aussi partie des activités de certains de nos membres. Le comité régional y compte une représentante de notre Conseil régional soit M^{me} Monique Pagonas du CCC de La Macaza laquelle participe régulièrement aux rencontres du comité. Nous devons aussi signaler la Présidente du CCC-Leclerc, M^{me} Vicky Nikolakakos, qui collabore à ces rencontres à titre de représentante de l'Association nationale des bénévoles (ANB) au sein du SCC. Ces dames font un excellent travail dans ce milieu culturel et leurs comptes-rendus nous facilitent la compréhension des objectifs de ce comité régional dans le milieu carcéral. Cette disponibilité et ce temps consacré à l'écoute, à l'observation objective et impartiale s'avèrent toujours nécessaires et utiles pour le Service correctionnel du Canada.

2 – Nos objectifs et nos activités

Nous croyons que nous avons atteint en très grande partie nos objectifs régionaux et locaux. La réalisation des activités nombreuses et diversifiées témoigne de cette réalité dans les différentes unités opérationnelles du Québec.

Vue d'ensemble de nos activités

2.1 Le perfectionnement et le recrutement

L'année 2005-2006 fut marquée, une fois de plus, par la recherche de membres pour les CCC.

2.1.1 Le recrutement

Le recrutement, quoique difficile, nous a permis d'atteindre les objectifs souhaités dans plusieurs milieux. Par ailleurs, les membres s'interrogent toujours sur cette difficulté de rétention des membres des CCC. La rencontre annuelle, pourtant, semblait prometteuse et des suggestions dites gagnantes furent énoncées, suggérées.

D'une part, plusieurs présidents nous ont quitté pour raison de santé ou encore par manque de disponibilité et certains pour des motifs personnels.

Les mutations du personnel de direction dans les unités opérationnelles n'ont peut-être pas facilité le maintien et le recrutement des membres pour les CCC. Il faut se rappeler que la DC 023 prévoit le partage des responsabilités entre le président et le responsable de l'unité opérationnelle lors du recrutement des membres des CCC.

Merci aux présidents démissionnaires Pierre Lemoine, Jean-Pierre Chalifoux, Lucien Cimon et Pierre Dagenais pour leur travail et leur disponibilité. Bienvenue à tous ceux qui prennent la relève ou qui la prendront au cours de la présente année.

Cet objectif sur le recrutement figure à nouveau dans nos orientations de 2005-2008.



2.1.2 La formation de base est essentielle pour nos membres et elle demeure une priorité

Nous avons pu réaliser qu'une seule session de formation en 2005-2006 au Collège du personnel à Laval.

Une suggestion fort pertinente fut formulée l'an dernier soit de prévoir une session dite « avancée » pour les membres ayant quelques années d'expérience. Cette session sera envisagée avec la nouvelle documentation disponible pour l'automne 2006.

Cette année encore, la formation fut réalisée en partenariat, un membre d'un CCC, M. Alain Richer et M^{me} Linda Goulet, formatrice au Collège du personnel du SCC. Merci à Alain et Linda pour leur disponibilité et leur grande qualité professionnelle.

La formation continue se réalise de plus en plus dans les unités opérationnelles. Nous en remercions le personnel du SCC pour leur implication. Une meilleure connaissance de l'application des programmes et des orientations du SCC permet ainsi aux membres du CCC d'émettre des recommandations, des conseils plus judicieux, s'il y a lieu, lors de la consultation sur les politiques et les directives du SCC.

2.2 La consultation

2.2.1 Comités consultatifs nationaux

Les comités consultatifs nationaux mis en place en novembre 2003 n'ont guère progressé depuis cette date sauf exception pour le comité consultatif national des établissements à sécurité maximale. Les membres suivants représentent la région du Québec au sein de ces divers comités consultatifs nationaux : Madame Kathy Van Bronswyk pour le comité des établissements à sécurité maximale, Messieurs Gérald Durochers et Maurice Lavallée pour le comité sur la Justice réparatrice et M. Farrol Durosel pour le comité de la réinsertion sociale. Merci à ces membres pour leur disponibilité.

2.2.2 Consultation dans les unités opérationnelles

Le Service correctionnel du Canada, de façon régulière et, souvent à court terme, a consulté les Comités consultatifs de citoyens sur des projets et des Directives

du commissaire. La consultation ne semble pas aussi factuelle qu'elle le devrait dans les unités opérationnelles mais on y retrouve beaucoup d'informations sur les différents dossiers. Par exemple, le suivi sur la politique de la fumée secondaire fut partagé dans l'ensemble des CCC.

Le dossier sur le projet pilote de tatouage sécuritaire fut l'objet de discussions et consultations constantes au Comité consultatif de citoyens à l'établissement Cowansville. Le CCC a pu émettre ses recommandations sur les mesures mises en place pour promouvoir le projet pilote afin de contrer la mauvaise publicité faite dans les médias. Le projet fonctionne depuis août 2005 et est vite devenu très populaire auprès des détenus.

2.2.3 Les comités dans les unités opérationnelles

Selon les rapports reçus des CCC, il apparaît que plusieurs membres participent régulièrement à des groupes de travail dans leur unité opérationnelle.

Les comités et les groupes de travail permettent aux membres des CCC d'être consultés et de collaborer avec la direction et le personnel du SCC à la réalisation des objectifs de leur unité opérationnelle. Ils incluent le Comité de gestion de l'établissement et le Comité de coordination des soins de santé ainsi que les groupes de travail sur les programmes de formation, l'examen des faits suite à des incidents survenus à leur unité opérationnelle, la planification des activités, l'application de projet pilote et autres.

2.3 Activités multiples des membres des CCC

2.3.1 Rencontres avec les détenu(e)s et le personnel

Les Comités consultatifs de citoyens se sont fait un devoir de rencontrer le comité des détenu(e)s de leur établissement et des détenu(e)s en plusieurs occasions. Tous les CCC rencontrent plusieurs fois par année le ou les comités de détenus. Il faut souligner, la régularité du CCC du Leclerc, de La Macaza et celui de Donnacona. Assurément, ces rencontres favorisent une meilleure connaissance du milieu carcéral et des programmes offerts aux détenu(e)s et facilitent la présence des membres des CCC lors de la tenue d'activités à l'intérieur des établissements.



Les CCC des bureaux de libération rencontrent également des délinquants en libération conditionnelle dans les CCC, les CRC, les centres de transition; mentionnons particulièrement les CCC de Québec, Sherbrooke, Langelier-Maisonneuve, Lanaudière, Laurentides, et Trois-Rivières.

Plusieurs CCC rencontrent aussi l'exécutif syndical de leur unité opérationnelle ainsi que le personnel lors de leurs nombreuses rencontres dans les unités. Encore cette année, la négociation en cours avec le personnel devenait un motif additionnel afin de connaître les revendications du personnel et la situation dans les négociations nationales.

2.3.2 Les activités de sensibilisation et de réinsertion sociale

Cette année 2005-2006 se démarque avec les précédentes par le nombre imposant de participants et d'activités de sensibilisation dans les différents milieux du Québec.

Voici un bref résumé de ces initiatives :

Établissements :

Centre régional de réception

- La tenue d'une journée pour les élus municipaux, les députés fédéraux et provinciaux et des Corps policiers de la région.
- Des rencontres sportives avec les détenus: balle molle et hockey.

Établissement Cowansville

- Journée de sensibilisation et portes ouvertes: causeries et visites en novembre 2005.
- Forum communautaire des gens d'affaires en mars organisé conjointement avec l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec (ASRSQ) : les activités comme un rencontre au Palais de justice et un visite de l'établissement a été organisés pour la démystification des responsabilités entre la Justice pénale et la gestion des peines par le SCC.
- Entrevue à Radio Canada-Estrie et publication dans un hebdo-local.

Établissement de Donnacona

- Participation à un dîner champêtre avec le personnel.
- Participation aux rencontres du Conseil administratif (CA) du groupe CO-VIE.

Établissement Joliette (pour femmes)

- Rencontre de familles à l'établissement dans le cadre du programme canin et de l'activité « Bon Voisin Canin ».
- Rencontre des familles des Chevaliers de Colomb de St-Félix de Valois.
- Rencontre des élus de la Comité régional de gestion (CRG) de Joliette: présentation du rapport annuel.
- Entrevue à la radio locale dans le cadre de la Semaine de sensibilisation.

Établissement La Macaza

- Participation à des activités ethno-culturelles avec la Fraternité des autochtones.

Établissement Leclerc

- Participation à la fête reconnaissance des bénévoles et dîner champêtre avec le personnel.
- Dans le cadre du Programme d'aide des employé(e)s (P.A.E.) : pièce de théâtre portant sur le harcèlement en milieu de travail.
- Participation à la conférence sur les Gangs de rue avec le personnel du Leclerc.
- Participation dans le debout des salles de réunions multi-culturelles et des activités ethno-culturelles, avec les thèmes qui inclus: « *Fighting Back Against Racism* ».
- Initiation de la participation d'établissement Leclerc à la conférence annuelle de l'Association Québécoise des Troubles d'apprentissage (AQTA).

Établissement Montée-St-François

- Rencontre avec les employeurs du parc industriel: présentation des membres, du rôle d'un CCC, des informations sur les libérations conditionnelles et le programme d'Option-Vie.



Rapport régional – Région du Québec

Secteur Montréal-Métro

CCC de Ville-Marie

- Rencontre du personnel à chacune des rencontres du CCC.

CCC de l'Estrie

- Entrevue à Radio Canada-Estrie lors de la Semaine de sensibilisation.
- Communiqués dans les hebdomadaires de la région;
- Rencontre d'un procureur de la couronne sur la « détermination de la peine » et la *Charte canadienne des droits et libertés*;
- Participation au comité juridico-correctionnel de la région de l'Estrie à notre connaissance, le seul comité au Québec;
- Rencontre des deux (2) Centres résidentiels communautaires (CRC) de la région de Sherbrooke afin d'échanger avec des résidents et le personnel de ces établissements.

Secteur du District Est/Ouest :

Note : Pour cette partie du rapport, je me suis inspiré des rapports des CCC du district Est/Ouest mais aussi d'un rapport produit par la direction du DEOQ.

CCC de Lanaudière

- Une fois de plus, le CCC de Lanaudière a considéré que la façon la plus efficace de sensibiliser les citoyens est de les rejoindre là où ils se trouvent. Les cérémonies religieuses du samedi et du dimanche constituent ainsi une occasion particulière, voire exceptionnelle, pendant la période du Carême, dans les églises du diocèse de Joliette et quelques églises du diocèse de Montréal.
- Le CCC de Lanaudière a planifié et réalisé, dans huit (8) églises, la présentation d'un témoignage par un représentant d'Option-Vie pour atteindre plus de 2000 personnes.
- Le témoignage d'un représentant d'Option-Vie dans un Centre Jeunesse à Joliette (unité à surveillance maximum) a surpris les adolescents. Dès le début du témoignage, ces adolescents méfiants deviennent attentifs et développent un questionnement plus positif. Selon les commentaires reçus des jeunes et du personnel du Centre, les jeunes retiennent que les adultes peuvent les aider. Les objectifs de sensibilisation et de prévention furent atteints pour le CCC de Lanaudière.

- Des capsules d'informations sur le SCC ont été diffusées dans le journal *L'Expression* pendant la période de l'été 2005. L'objectif poursuivi demeure celui de fournir un éclairage aux citoyens sur certaines des pratiques du SCC.

CCC de Laurentides

- Rencontre au CEGEP de St-Jérôme ayant pour objectifs de rejoindre un groupe cible important et d'informer ces étudiants sur le SCC, le CCC, leur mandat respectif et leurs activités. La présentation des faits et des chiffres sur le SCC, le cheminement d'un délinquant et le travail d'un agent de libération conditionnelle facilitent une meilleure compréhension du public sur les activités du SCC. Le témoignage d'un représentant d'Option-Vie sur son vécu au pénitencier et en communauté a également un effet positif sur les étudiants rencontrés.
- Des éléments du document les *Mythes et les Réalités* du SCC furent régulièrement transmis aux hebdomadaires de la région des Laurentides pour publication. Les objectifs poursuivis demeurent: sensibiliser les citoyens sur la réalité de la réinsertion sociale et signaler les activités du Service correctionnel du Canada en collaboration avec le personnel du SCC, la collectivité et les délinquant(e)s.
- La rencontre des députés de la région des Laurentides (fédéral et provincial) dans une maison de transition a permis aux membres du CCC de présenter leurs objectifs, leur rôle et leur réalisation.

CCC de Trois-Rivières

- La rentrée scolaire devient un prétexte positif pour le CCC du Bureau des libérations conditionnelles des Trois-Rivières de réaliser une activité de sensibilisation différente. En collaboration, le Club Rotary du Cap-de-la-Madeleine et le CCC de Trois-Rivières ont facilité la rentrée scolaire de six (6) enfants de libérés conditionnels. Ces enfants ont pu bénéficier du remboursement de leurs effets scolaires et de certains vêtements nécessaires à la rentrée scolaire. Les objectifs atteints pour le CCC.



CCC de Chicoutimi

- L'objectif principal du CCC était le recrutement de nouveaux membres et suite au succès de leur publicité dans le journal local, cet objectif fut atteint: cinq (5) nouveaux membres furent acceptés et ceux-ci poursuivront leur action dans la région.
- Visite du centre de transition de la région et d'un organisme de transformation qui emploie de la clientèle du SCC.

2.3.2.1 Les forums

La région du Québec, en partenariat avec l'ASRSQ, a réalisé un forum cette année.

1 – Forum communautaire des gens d'affaires

Le forum portant sur la démystification des mandats du secteur de la Justice et de celui de gestionnaire de la peine par le SCC s'est tenu dans le Palais de Justice de Cowansville et à l'établissement Cowansville. Ce forum a permis de regrouper une trentaine de personnes de groupes communautaires et des gens d'affaires de la région de Cowansville, Granby et de Sherbrooke. L'évaluation des participants nous indique une très grande satisfaction de cette activité puisque, pour plusieurs, il s'agissait d'une première visite dans un Palais de justice en présence d'un juge. La présentation des programmes et la visite de l'établissement de Cowansville et du secteur de CORCAN suscitérent de nombreuses questions d'intérêt pour les participants.

3 – Les réussites ou les pratiques exemplaires

- 3.1 Des activités de sensibilisation dans des églises par le CCC du bureau des libérations conditionnelles de Lanaudière.
- 3.2 Une rentrée scolaire réussie pour six (6) enfants de libérés suite à l'initiative du CCC – Trois-Rivières.
- 3.3 Le forum en partenariat avec l'ASRSQ.

4 – Dossiers et projets à poursuivre en 2006-2007

- 4.1 La poursuite de la formation des membres des CCC.
- 4.2 La réponse aux nombreuses consultations du SCC.

4.3 La sensibilisation de la collectivité par:

- La réalisation de forums en partenariat avec ASRSQ/SCC;
- La collaboration et l'interaction avec les groupes communautaires.

4.4 Le dossier sur les Assurances des détenu(e)s et de leurs familles.

Conclusion

À titre de Président du Conseil régional du Québec, j'ai tenté d'améliorer la communication par la transmission des procès verbaux du Conseil, de donner suite à tous les messages électroniques reçus et ce, dans un délai raisonnable. Nos rencontres avec le Sous-commissaire, M. Denis Méthé, particulièrement sur le dossier des priorités du SCC et de la Constitution nationale des CCC auront permis de partager nos orientations régionales et nationales puis d'échanger sur nos moyens d'action.

Merci à tous les collaborateurs, les présidents pour la production de leur rapport annuel lequel m'a permis de produire celui de la région du Québec.

Original signé par,

Maurice Lavallée

Président régional, région du Québec.

Joliette, le 12 mai 2006

Accepté lors de la rencontre des président(e)s le 27 mai 2006.



Rapport régional – Région de l'Ontario

La dernière année financière a été une année de croissance et de défis. Nous sommes heureux que le Comité consultatif des citoyens rattaché au bureau de libération conditionnelle de Sudbury ait été formé. Les membres de la région et moi-même nous avons travaillé à la création d'un nouveau CCC pour le bureau de libération conditionnelle de Windsor. Pour des raisons familiales, professionnelles ou de santé, un certain nombre de membres ont remis leur démission. Au cours du prochain exercice, nous nous efforcerons de combler ces départs. J'aimerais remercier l'équipe du Comité de direction de notre région pour son travail exceptionnel, son enthousiasme soutenu et son engagement. La valeur d'une équipe est déterminée par la qualité de ses membres, et, sans vous, nous n'aurions pu réussir tout ce que nous avons accompli cette année.

Jim Bradfield

Président régional, CCC, région de l'Ontario

Regional Executive

Jim Bradfield	Président régional, membre – Établissement de Warkworth
Sharon Mitchell	Vice-présidente régionale, représentante des établissements à sécurité maximale, présidente – Pénitencier de Kingston
Stan Grizzle	Représentant des établissements à sécurité moyenne, président – Établissement de Warkworth
Lyle Cathcart	Représentant des établissements à sécurité minimale, membre – Établissement Fenbrook, Établissement de Beaver Creek et Bureau de libération conditionnelle de Muskoka
George King	Représentant des femmes purgeant une peine de ressort fédéral, coprésident – Établissement Grand Valley pour femmes
Florence Davies	Représentante du centre régional de traitement, présidente – Centre régional de traitement
Josephine Cassie	Représentante des bureaux de libération conditionnelle, présidente – Bureau de libération conditionnelle de district d'Ottawa
Arie Hoogerbrugge	Représentant des bureaux de libération conditionnelle, coprésident – Bureau de libération conditionnelle de district de Hamilton

Liaison régionale SCC-CCC : **Julie Doering**

Premier objectif national

Remplir efficacement le mandat des CCC

La plupart des CCC tiennent des réunions mensuelles où les membres rencontrent les membres de la gestion et les délinquants, présentent leurs observations et mettent en commun de l'information. Des membres des CCC assistent également à d'autres réunions, y compris des réunions des comités d'unité, de détenus et de gestion. D'autres membres ont assisté à des réunions de comité d'examen des cas d'isolement, des tribunaux internes, de comités d'approbation des visiteurs, des comités de programmes et d'autres groupes ainsi qu'à des activités sociales et culturelles.

Un certain nombre de membres des CCC sont restés en communication avec des agents de libération conditionnelle et des délinquants surveillés dans la collectivité. De nombreux membres participent à des activités à l'extérieur, font des exposés dans des écoles, aux réunions d'organismes de bienfaisance, etc.

Les membres des CCC estiment qu'ils remplissent leurs rôles de conseillers, d'observateurs et d'agents de liaison dans leur collectivité. De plus, dans la plupart des cas, ils se considèrent bien informés de ce qui se passe.

Deuxième objectif national

Recrutement

Les membres des CCC locaux sont les mieux placés pour recruter de nouveaux membres, mais dans quelques secteurs, le personnel du SCC aide au recrutement. Les CCC de certains établissements comptent assez de membres, mais d'autres ont de la difficulté à remplacer ceux qui ont dû quitter pour diverses raisons. Dans certains secteurs, le CCC local, par les présentations qu'il a faites à divers organismes, a obtenu d'excellents résultats dans ses efforts de recrutement. On a l'impression que de nombreuses collectivités ont « soif » de savoir ce qui se passe au Service correctionnel et veulent intervenir. Nous avons seulement besoin de les attirer à nos comités.

De nombreux comités locaux sont composés de personnes provenant de milieux très diversifiés, notamment des propriétaires d'entreprises, des professeurs d'université et de collège, des représentants du système de justice (policiers, avocats, etc.) et des retraités. Le manque de représentants des minorités visibles demeure une cause de préoccupation, et nous voulons régler ce problème.

Cette année, nous avons réussi à mettre en place un nouveau CCC à Sudbury. Le comité compte des membres très enthousiastes. Nous espérons qu'un CCC sera mis en place à Windsor au cours de l'année à venir.



Troisième objectif national

Orientation et formation

Dans la région, quelques séances de formation et quelques programmes d'orientation ont été offerts cette année. De plus, un certain nombre de membres ont assisté à l'atelier de formation de deux jours sur les médias donné par le SCC à l'administration régionale, à Kingston. Diverses unités opérationnelles ont donné leur propre formation. À l'établissement de Millhaven, par exemple, deux membres ont participé (à titre d'observateurs) à un exercice d'urgence (prise d'otages), pris des notes et présenté un rapport au responsable de l'intervention en cas d'urgence. Ils ont également participé à une séance d'information.

Les CCC de nombreuses unités opérationnelles offrent de la formation de façon continue au cours de leurs réunions mensuelles et fournissent l'occasion de contacts personnels avec des membres actifs qui partagent la même vision du CCC.

Avec l'arrivée prochaine de la nouvelle trousse d'orientation fournie par l'administration centrale, nous espérons pouvoir offrir toutes les séances de formation au cours de la prochaine année.

Quatrième objectif national

Liaison avec la collectivité et visibilité accrue

Au cours de la dernière année, un certain nombre d'activités spéciales ont eu lieu dans les établissements et les bureaux de libération conditionnelle. De nombreux membres des CCC de la région ont fait des exposés à des élèves, à des membres d'organismes de bienfaisance et à des groupes confessionnels, activités auxquelles ont souvent participé le directeur ou des employés de l'établissement concerné.

De nombreuses visites guidées ont été faites dans les divers établissements. Divers programmes de liaison avec la collectivité existent, notamment la journée des maires, la journée des membres des commissions de police, la police communautaire et la journée des médias.

Un certain nombre des dépliants ont été produites dans la région afin d'accroître la visibilité des CCC dans leur collectivité. Les brochures et les dépliants sont fréquemment distribués au public, aux membres potentiels, aux membres du personnel et aux détenus. Le CCC rattaché au bureau de libération conditionnelle de Peterborough a produit, à l'intention des libérés conditionnels, un calendrier et un carnet d'adresses et de numéros de téléphone utiles.

Cinquième objectif national

Établissement d'objectifs annuels

Au début de l'année, chaque CCC s'est fixé un certain nombre d'objectifs, certains ont été réalisés et d'autres sont en voie de l'être. Les objectifs portaient notamment sur la sensibilisation, les programmes, l'utilisation des ordinateurs, la santé mentale ainsi que la participation à un salon de l'emploi. Les CCC locaux continueront de demander à leurs membres de présenter des exposés aux organismes dont ils font partie ainsi qu'aux autres groupes qui en font la demande. Il faudra également mettre davantage l'accent sur la création et le maintien de relations de travail plus étroites avec les divers groupes au sein des établissements.

Au cours de leur assemblée générale annuelle, les membres des CCC continueront de se fixer des buts et des objectifs. Au cours de l'année, les buts et les objectifs sont régulièrement revus; lorsqu'ils sont modifiés, on en informe le sous-commissaire, les directeurs d'établissement et les directeurs de district.

Faits saillants et pratiques exemplaires

Établissement de Beaver Creek, Établissement Fenbrook et Bureau de libération conditionnelle de Muskoka

Un forum communautaire, organisé par le CCC, le SCC et la Coalition des communautés en santé de Muskoka, a été tenu en novembre 2005. Depuis, trois réunions de suivi ont eu lieu avec divers groupes communautaires. On estime qu'au total entre 60 et 75 membres qui ne font pas partie du personnel ou du CCC y ont assisté.

Bureau de libération conditionnelle de Guelph et Bureau de libération conditionnelle de Brantford

Les membres des CCC continuent de participer aux séances de formation avec le personnel du SCC. Ils ont récemment assisté à une présentation donnée par un professeur de psychologie de l'Université de Guelph aux agents de libération conditionnelle du SCC sur l'utilisation de la méthadone comme traitement de plusieurs types de toxicomanie.



Pénitencier de Kingston

On a obtenu du financement pour organiser un lunch prélibératoire au pénitencier de Kingston (PK). C'était une première pour l'établissement, et l'activité a remporté un franc succès. Parmi les invités, il y avait un député fédéral, des représentants de la mairie, du conseil municipal, de CORCAN et d'organismes gouvernementaux et bénévoles. On comptait également des employeurs, des propriétaires d'entreprises, ainsi que des employés du SCC (AC) et du pénitencier. L'activité s'est déroulée au pénitencier, et les services de traiteur ont été fournis par les détenus qui suivent le cours de cuisine à l'établissement Pittsburgh. Des présentations ont été faites sur le processus d'incarcération, l'admission, les agents de libération conditionnelle, l'éducation, l'emploi, les programmes et la préparation à la réinsertion sociale. On a également donné de l'information sur la façon dont les collectivités et le SCC pourraient collaborer plus étroitement et démystifier le processus.

Établissement de Millhaven

La présidente a fait une excellente présentation PowerPoint sur les activités du CCC dans l'établissement. Durant la Semaine de sensibilisation des CCC, cette présentation PowerPoint a été montrée en continu 24 heures sur 24. Toutes les équipes de travail ont eu l'occasion de voir ce que fait le CCC. Les membres du personnel ont émis de nombreux commentaires positifs; ces activités ont permis de mieux les sensibiliser au travail effectué par le CCC.

Établissement Pittsburgh

L'agent de développement social et le CCC collaborent pour accroître le nombre d'occasions de bénévolat dans la collectivité pour les détenus qui ont la permission de sortir avec escorte (PSAE). Un programme efficace est en application, mais le CCC estiment que le programme obtiendrait davantage de succès si c'était les membres du CCC qui établissaient le premier contact avec la collectivité.

Centre régional de traitement

Le centre régional de traitement (CRT) et les membres du CCC ont préparé une présentation pour les membres de la *Kingston/Napanee Chapter of the Schizophrenic Society of Ontario* sur le programme de santé mentale dans le système fédéral, dirigé par le D^r Folson et une équipe formée de cinq (5) membres du personnel. À la suite de la présentation, les représentants du CCC ont invité les gens qui étaient présents à devenir membres du CCC ou à faire du bénévolat dans le système. L'activité a été très instructive, particulièrement en ce qui a trait à l'entrée des patients dans le système, au traitement, aux programmes et à la préparation des patients pour leur départ du CRT, que se soit pour se réinsérer dans la collectivité ou pour être admis dans un CCC.

Conclusion

Au cours de l'exercice 2005-2006, en incluant le nouveau CCC du secteur de Sudbury, 26 établissements, bureaux de libération conditionnelle et centres correctionnels communautaires ont été représentés par des CCC, à titre individuel ou collectif.

Encore une fois, l'année a été remplie de défis en ce qui a trait aux communications à tous les niveaux des CCC et du SCC. Au cours de la prochaine année, une priorité importante sera accordée à la mise en place de communications efficaces entre tous les participants.

Voici les trois grands thèmes sur lesquels se concentrera la région durant l'année financière 2006-2007: visibilité, recrutement/fidélisation et formation/orientation. Nous constituerons d'autres CCC dans les secteurs où il n'y en a pas encore.

De la part de tous les membres des CCC de la région de l'Ontario, j'aimerais remercier particulièrement notre Agente de liaison régionale, Julie Doering, de l'administration régionale à Kingston. Elle a été un élément clé de notre équipe, son aide et sa patience remarquables ont été déterminants dans nos réalisations.

J'ai été très honoré d'avoir encore une fois l'opportunité de m'acquitter des fonctions de président régional. La dernière année a été excellente, et je remercie les membres des CCC du temps qu'ils ont donné généreusement, de leur dévouement et de leur vision orientée vers l'avenir.

Jim Bradfield

Président régional, CCC, région de l'Ontario



Rapport régional – Région des Prairies

C'est avec grand plaisir que je prépare une fois de plus le rapport annuel des CCC des Prairies. Cette année encore, nos membres se sont acquittés avec brio de leur mandat, permettant aux Comités consultatifs de citoyens de jouer leur rôle essentiel auprès du SCC. Les Prairies se démarquent chaque année pour plusieurs raisons, dont le dévouement et la détermination de leurs membres à l'égard de la Mission des CCC. Nos membres aident le SCC à fournir aux délinquants les services dont ils ont besoin pour se préparer à se réinsérer dans la société. Je tiens à remercier personnellement nos membres de la région des Prairies pour tout le travail accompli pendant l'année et pour leur appui.

Dorthe Flauer

Présidente régionale, CCC, région des Prairies

Comité régional des Prairies

Dorthe Flauer	Présidente régionale
Marge Nainaar	Vice-présidente régionale et Présidente, établissement Riverbend / pénitencier Saskatchewan / bureau sectoriel Prince Albert
Eleanor Frovich	Co-présidente, bureau de district du Manitoba et du nord-ouest de l'Ontario/ bureau sectoriel Winnipeg / CCC Osborne
Patricia Holbrow	Co-présidente, bureau de district du Manitoba et du nord-ouest de l'Ontario/ bureau sectoriel Winnipeg / CCC Osborne
Mary Stephenson	Présidente, établissement Grande Cache

Suzanne Anselmo	Président, établissement pour femmes d'Edmonton
Dorothy Bergos	Présidente, établissement Drumheller
Averil Bass	Présidente, bureau de district du sud de l'Alberta
Gawny Hinkley	Présidente, centre Pè Sâkâstêw
Tom Huffman	Président, établissement Stony Mountain
Ron Pennycuik	Président, établissement Rockwood
Dawn Maalerud	Présidente, pavillon de ressourcement Okimaw Ohci
Jim Warner	Président, bureau sectoriel Régina et CCC Oskana
Lenard Desjarlais	Président, établissement Edmonton
Karen Wright	Présidente, centre psychiatrique régional et Bureau sectoriel Saskatoon
Gary MacDonald	Président, établissement Bowden
Raymond Blanchard	Président, pavillon de ressourcement Willow Cree
Amy Tuckwood	Présidente, bureau de district du nord de l'Alberta et des t.n.-o. et Edmonton / centre Grierson
Lewis Friesen	Président, bureau sectoriel Lethbridge
Gilbert Boileau	Président, bureau sectoriel Brandon
Ronald Ratte	Président, bureau satellite La Ronge
Wayne Moss	Président intérimaire, bureau satellite North Battleford
Irene Young	Présidente, bureau sectoriel The Pas
Moffat Makuto	Président intérimaire, bureau sectoriel Thunder Bay
Isabelle Adams-Modien	Présidente adjointe, bureau satellite Medicine Hat
Gail Gerwing	Co-présidente, bureau sectoriel de Yellowknife
Therese Stevens	Co-présidente, bureau sectoriel de Yellowknife

Au cours de la dernière année, les CCC de la région des Prairies se sont employés activement à recruter de nouveaux membres pour les aider à s'acquitter de leur mandat. La région compte pour l'instant 24 CCC qui regroupent 175 membres. Ce nombre continue d'augmenter et les CCC, tant les nouveaux que les plus anciens, deviennent de plus en plus actifs et de plus en plus connus dans leur collectivité. Certains CCC éprouvent de la difficulté à recruter des membres dans leur localité, mais ils poursuivent leurs efforts et profitent de toutes les occasions qui se présentent pour agrandir leur réseau des membres des CCC et communiquer avec la collectivité.

L'écoute objective des préoccupations des employés, des gestionnaires et des délinquants aide à faire de la sécurité publique une priorité tout en fournissant un milieu sûr et humain aux délinquants qui tentent de se réadapter et qui se préparent à se réinsérer dans la société pour y apporter une contribution positive.

Activités régionales 2005-2006

- Tous les présidents des CCC de la région (ou leurs représentants) ont participé à deux rencontres régionales cette année: l'une à Winnipeg, en juin 2005, et l'autre à Ottawa, en novembre 2005, après la Conférence nationale.



- Les CCC de la région ont élaboré un plan stratégique régional pour travailler ensemble à la réalisation de leurs objectifs communs au cours des deux prochaines années. Le processus a débuté avec une séance de remue-méninges à la réunion régionale d'Ottawa, qui s'est révélée très fructueuse, et qui a permis de dresser un plan officiel, dont les derniers détails seront réglés à la réunion régionale des CCC en mai 2006.
- De janvier 2004 à octobre 2005, la Présidente de la région des Prairies a siégé au comité de planification du Congrès canadien de justice pénale tenu en octobre 2005 à Calgary. Elle a présenté un exposé intitulé « Garder l'oeil ouvert – destruction des mythes au sujet de la contribution des citoyens au processus correctionnel ».
- Il y a eu une séance d'orientation en février 2006 à Calgary pour orienter et former de nouveaux membres des CCC de la région. La participation a été excellente: la plupart des unités opérationnelles de la région comptaient de nouveaux membres.
- L'atelier régional sur l'engagement communautaire et les communications a eu lieu en mars 2006 à Saskatoon. Des aumôniers, des coordonnateurs du SCC et des CCC, plusieurs représentants de l'Association nationale des bénévoles ainsi que Sean Taylor, Président national des CCC, Karen Wright, Présidente d'un CCC et Dorthe Flauer, Présidente régionale des Prairies participaient.

Selon la Directive du commissaire 023, tous les CCC sont autonomes et travaillent auprès de collectivités très diversifiées. L'autonomie leur permet de remplir leur rôle de plusieurs façons et de s'adapter à leur collectivité. Dans la région des Prairies, de nombreux événements fructueux ont aidé les CCC à sensibiliser leur collectivité à leur réalité.

Les CCC de la région des Prairies, en vue d'atteindre leurs objectifs, continuent à former et à instruire leurs membres.

Initiatives locales :

1. **Recrutement** – Le recrutement est toujours prioritaire pour tous les CCC, lesquels continuent à mener des activités de sensibilisation pour recruter de nouveaux membres.
2. **Orientation** – On continue, d'une année à l'autre, à former de nouveaux membres. Le nouveau manuel d'orientation, qui sera rendu public cette année, devrait permettre d'informer et d'orienter encore mieux les nouveaux membres à propos de leurs rôles comme membres d'un CCC.
3. **Formation** – Des séances de formation sur les relations avec les médias et sur les enquêtes internes ont été offertes aux membres de nombreux CCC. Les bénévoles qui doivent faire de l'observation à l'établissement ou au bureau auquel ils sont rattachés ont manifesté de l'intérêt pour une formation d'observateur.
4. **Information du public** – On a effectué plusieurs présentations auprès des écoles, collèges, universités, organismes de bienfaisance, organismes communautaires et représentants élus afin d'informer et de sensibiliser le public. De nombreux CCC offrent également des forums communautaires, des visites et des ateliers à l'intention des citoyens.
5. **Sensibilisation au niveau interne – Des CCC au SCC** – Les membres participent notamment aux activités suivantes:
 - audiences de la Commission nationale des libérations conditionnelles à titre d'observateurs;
 - rencontres avec des comités du mieux-être des détenus;
 - réunions, formation et activités de mieux-être du personnel;
 - enquêtes internes;
 - comités d'examen externes;
 - observation de directeurs d'établissement, de directeurs du district, d'employés et d'agents de libération conditionnelle;
 - réunions mensuelles comprenant un volet formation;
 - rencontres conjointes avec les autres CCC.



Aperçu des réalisations et des défis de la région

Bureau de libération conditionnelle de la région de Regina et Centre correctionnel communautaire Oskana

- Participation au Comité national mixte des hauts représentants officiels de la justice pénale;
- Participation active à l'ouverture du nouveau centre correctionnel communautaire Oskana;
- Plusieurs présentations au Collège Campbell, au Collège Sheldon Williams, à l'Université de Regina et au *Saskatchewan Council of Social Sciences*;
- Gestion d'un « parc d'art », un espace vert local, ce qui nous a valu un certificat de reconnaissance de la part du groupe communautaire principal.

Bureau de libération conditionnelle du Manitoba et du Nord-Ouest de l'Ontario

- Forum sur les besoins des délinquants en matière de santé et planification d'un atelier de suivi à l'automne 2006.
- Mise sur pied d'un sous-comité et élaboration d'un processus de recrutement pour recruter et mieux orienter les nouveaux membres. Ce processus a permis de nommer six (6) nouveaux membres hautement qualifiés et motivés.
- Participation dans les visites des agents de libération conditionnelle à des régions éloignées.

Bureau de libération conditionnelle du district du sud de l'Alberta

- Tenue d'un « jour des médias »: les membres du CCC ont établi des liens et échangé des renseignements avec des employés de l'établissement résidentiel communautaire, *Bridge Ministries*, et l'Association des foyers de transition de la région des Prairies;
- Bénévolat et participation des membres du CCC au Congrès canadien de justice pénale tenu en octobre 2005.

Pavillon de ressourcement Willow Cree

- Le CCC compte quatre membres. Le recrutement demeure difficile;
- Tenue d'un forum sur la méthamphétamine à Duck Lake;
- Participation aux cérémonies d'anniversaire du pavillon de ressourcement de Maple Creek;
- Visite de membres de CCC aux maisons de transition de Prince-Albert et de Saskatoon.

Bureau de libération conditionnelle de La Ronge

- Le CCC compte trois membres et deux nouveaux membres en sont au processus de recrutement;
- Le président du CCC se rend régulièrement dans les collectivités du Nord afin d'aider à la mise en place de cercles de détermination de la peine;
- Mise sur pied d'un poste du CCC sur le territoire de la Bande indienne de La Ronge (composée de huit collectivités comptant 8 000 membres) pour favoriser la sensibilisation et l'intérêt à l'égard du travail du CCC auprès du SCC;
- Élargissement du réseau avec les chefs des collectivités, les Aînés, les travailleurs juridiques, les enseignants, les travailleurs de la santé, les entrepreneurs et les médias locaux.

Bureau de libération conditionnelle de Lethbridge

- Bien que le CCC n'ait qu'un seul membre, le président s'est employé à établir et à maintenir un réseau dans la collectivité. Deux nouveaux membres pourraient bientôt se joindre au CCC.
- Le président du CCC a participé au forum sur la justice pénale à la Cour provinciale de Lethbridge.
- Le président du CCC se rend régulièrement à l'établissement résidentiel communautaire et auprès d'autres organismes communautaires et gouvernementaux.



Bureau de libération conditionnelle de Thunder Bay

- Le CCC est sur pied depuis 2003 et compte trois membres, tous employés du système de justice pénale. Le recrutement demeure prioritaire.
- Les membres n'ont pas encore pu participer à la séance d'orientation des CCC, mais ils le feront dès que ce sera possible.
- Le président du CCC a fait une présentation dans une école secondaire locale.

Objectifs et défis de la présidence régionale des Prairies 2005-2006

- Il y a toujours des représentants des CCC aux réunions du Comité régional de gestion (CRG). Si la Présidente régionale des Prairies ne peut s'y rendre, le vice-président ou un autre membre désigné d'un CCC tente d'y participer.
- La région s'étend sur un très vaste territoire, mais la présidente régionale des Prairies garde contact avec les présidents en communiquant principalement par courriel et par téléphone; lorsqu'elle le peut, elle rend visite aux différents CCC pour faire de la sensibilisation ou s'occuper des questions qui doivent être réglées à l'échelle régionale.

- Il est important de renseigner le public sur les CCC et notre Mission par des présentations aux étudiants des universités et des collèges, aux organismes de bienfaisance, aux fonctionnaires et aux organismes communautaires.
- Il faut collaborer avec les présidents des CCC locaux pour mettre en application le plan stratégique régional qui sera mis au point au cours de la prochaine réunion régionale.

La Coordonnatrice régionale du SCC, Lyn McGinnis, a quitté ses fonctions au cours de la dernière année. Nous la remercions pour tout son travail et son dévouement et lui souhaitons la meilleure des chances. La région des Prairies est en plein changement et nous souhaitons la bienvenue à Margie Brown, notre nouvelle Coordonnatrice. Je crois qu'avec les changements qui surviennent au SCC, la prochaine année seront stimulants. J'aimerais remercier tous ceux et celles qui m'ont aidée à accomplir mes fonctions de présidente régionale cette année.

Dorthe Flauer

Présidente régionale, CCC, région des Prairies



Rapport régional – Région du Pacifique

L'année financière 2005-2006 a été une année de transition pour la région. En raison des nombreux changements survenus au cours de l'exercice précédent tant dans la représentation des CCC que dans le personnel du SCC, nous devions déterminer une nouvelle orientation et de nouvelles procédures. Au cours de l'année, nous avons pu atteindre une certaine stabilité, énoncer des objectifs et observer un début de croissance dans la région. Les communications entre les CCC gardent une place importante, et je crois que nous avons fait d'importants progrès dans le domaine.

Trois réunions régionales ont eu lieu en plus de l'assemblée générale annuelle et d'une activité régionale de formation, toutes sont des occasions précieuses pour permettre aux présidents d'interagir, de comparer leurs activités et d'avoir un aperçu des solutions à leurs problèmes.

Actuellement, il y a 15 Comités consultatifs de citoyens actifs, et deux autres comités rattachés à des bureaux de libération conditionnelle devraient bientôt être formés. Les comités sont actifs dans la réalisation de leur mandat: être à la fois des observateurs, des conseillers et des agents de liaison.

Les membres des CCC rattachés aux établissements agissent souvent à titre d'observateurs durant les fouilles, à la suite desquelles ils peuvent présenter leurs commentaires au personnel du SCC. Les CCC des bureaux de libération conditionnelle et ceux des établissements ont régulièrement l'occasion d'observer les membres du personnel au travail. Des comités solides et utiles sont formés dans les endroits où la direction du SCC fait régulièrement intervenir les membres de ces comités dans les activités quotidiennes.

Dans la plupart des cas, la liaison avec la collectivité est régulière. Les membres des CCC, accompagnés de membres du personnel du SCC, présentent des exposés aux organismes de bienfaisance, aux groupes confessionnels et aux étudiants de collèges et d'universités. Ces activités de liaison jouent un rôle fondamental dans la sensibilisation

de la collectivité et fournissent une excellente occasion de recruter de nouveaux membres.

Les membres des CCC s'acquittent de leur rôle de conseillers en fournissant la rétroaction demandée sur les nouvelles politiques ou sur les changements aux politiques existantes. Localement, ils peuvent donner leurs commentaires sur et discuter des activités dont ils sont témoins dans l'établissement ou le bureau auquel ils sont rattachés. Selon les gestionnaires, les membres des CCC sont à l'origine de certaines des bonnes idées qui sont formulées.

Comités consultatifs de la région du Pacifique

Boyd Peters	Village de guérison Kwikwëxwelhp
Glen Kask	Établissement de Mission
George Robertson	Établissement Mountain
Leroy Burden	Établissement de Kent
Jo Russell	Établissement de Matsqui
Robert Mitchell	Établissement William Head
Sylvia Parusel	Établissement de la vallée du Fraser pour femmes
Curtis Magnuson	Établissement du Pacifique et Centre régional de traitement
Iris Todd-Lewis	Établissement Ferndale
Colleen Johnston	Bureau de libération conditionnelle de Nanaimo
Donna Yates	Bureau de libération conditionnelle de la vallée du Fraser
Fred Mills	Bureau de libération conditionnelle de Victoria
Laura Glover	Bureau de libération conditionnelle de Vancouver
John Belfie	Bureau de libération conditionnelle de l'intérieur
Karl Eberle	Bureau de libération conditionnelle de Prince George

Comité de direction de la région du Pacifique

Ursula Morris	Présidente
Colleen Johnston	Vice-présidente, bureaux de libération conditionnelle
Carol Johnson	Vice-présidente, établissements
Donna Yates et Laura Glover	Directrices

Activités régionales

L'assemblée générale annuelle a eu lieu à l'établissement Ferndale en septembre 2005. Le Sous-commissaire régional, Don Demers, a parlé de la valeur des CCC pour les établissements et les bureaux de libération conditionnelle de la région du Pacifique. Il a donné un aperçu des difficultés que la région doit affronter et a présenté les plans prévus à cette fin. Le Président national des CCC, Sean Taylor, honora de sa

présence les participants à la réunion. M. Taylor a décrit la relation qui existe entre les CCC locaux et régionaux et le Comité national de direction.

Au cours du dernier exercice, on a donné une banderole à tous les CCC qu'ils peuvent afficher lorsqu'ils installent un kiosque dans la collectivité. Chacun des membres a également reçu une plaquette d'identité, qui le reconnaît comme membre du CCC.



Formation

Des CCC ont offert une formation initiale à leurs nouveaux membres à laquelle nos homologues du SCC ont participé en permettant aux nouveaux venus d'observer le déroulement d'activités en établissement. Nombre de comités réservent une partie de leur réunion mensuelle à la formation. Cette formation peut prendre la forme de l'étude de certaines sections du *Manuel de ressources des CCC* ou encore d'exposés sur le fonctionnement de l'établissement ou du bureau communautaire présentés par des employés du SCC.

En mars 2005, une journée régionale de formation s'est déroulée à Abbotsford. La plupart des comités ont envoyé des représentants à cette journée et 28 membres y ont assisté. Sandra Thiessen, Directrice régionale de CORCAN, a fait une présentation aux membres.

La Directrice de Kwikwèxwelhp, Patricia Lockhart, le Président du CCC, Boyd Peters, et une résidente du village de guérison Kwikwèxwelhp ont parlé des problèmes qu'éprouvent les délinquants des Premières nations lorsqu'ils se préparent à la réinsertion sociale. Ils ont décrit les programmes offerts au village de guérison et parlé du soutien que la collectivité doit fournir pour que le délinquant puisse se réinsérer dans son milieu.

A une troisième présentation a été effectuée par la Présidente du CCC rattaché au bureau de libération conditionnelle de la vallée du Fraser, Donna Yates. Elle a décrit les stratégies utilisées par son CCC pour recruter

de nouveaux membres. Elle a de plus distribué un document d'une très grande valeur sur le recrutement et la présélection des nouveaux membres du CCC. Une des lacunes qui a été relevée dans la formation des membres est l'absence d'un outil de formation uniforme auquel tous les comités pourraient avoir accès. Bien que les comités offrent chacun une formation initiale, il semble nécessaire que tous les membres aient la même formation. Afin de combler ce besoin, nous avons nommé un membre qui agira comme agent de formation régional. Il ira dans chacun des CCC et fournira une orientation et de la formation spécialisée.

Sensibilisation des CCC

Les comités ont participé à la Semaine de sensibilisation des Comités consultatifs de citoyens de diverses façons originales. Ainsi, certains ont organisé une journée « portes ouvertes », d'autres ont demandé à leur maire d'officialiser la Semaine de sensibilisation des CCC dans leur municipalité; on a également présenté des exposés à divers groupes communautaires et monté des kiosques d'information à des fêtes ou activités locales. Plusieurs membres ont donné des entrevues aux médias locaux et en ont profité pour accroître la visibilité des CCC et sensibiliser davantage la population aux CCC. Dans l'ensemble, la région du Pacifique a profité de la Semaine de sensibilisation des CCC pour se faire connaître et pour sensibiliser les membres de leur collectivité à la réalité des services correctionnels.

Faits saillants

- Le SCC, le CCC de William Head, le CCC de Victoria et le CCC de Nanaimo ont organisé une conférence sur la réinsertion sociale, à Victoria. De nombreux organismes étaient représentés lors de l'ouverture, à l'établissement William Head, et le jour suivant, à Victoria. La rencontre a notamment insufflé un nouvel enthousiasme aux participants qui en sont sortis déterminés à continuer d'appuyer les efforts de réinsertion sociale des délinquants et à poursuivre les relations établies au cours de la conférence. Les trois comités ont montré qu'il est important de mettre les ressources en commun et ils ont souligné le rôle que les CCC peuvent jouer pour aider les organismes

communautaires à se regrouper et à appuyer activement les délinquants qui sont prêts à quitter l'établissement.

- Le cinquième concours du Prix de la justice communautaire Arthur M. Trono pour la création littéraire a, une fois de plus, remporté un franc succès. En effet, on a reçu des essais de pratiquement tous les établissements de la région du Pacifique. Cette année, les juges étaient Ann-Marie MacDonald, auteure, dramaturge et journaliste de la CBC, Bruce MacKenzie, Directeur de l'information au *Victoria Times Colonist*, et Judy Byron, Agente de programme au Bureau de libération conditionnelle de Victoria. Les trois prix ont été attribués à des détenus.



- Au cours de la Semaine de sensibilisation des CCC, les membres du CCC de Nanaimo ont placé des présentoirs d'information dans les bibliothèques du secteur et se sont fixés comme objectif d'en mettre dans toutes les bibliothèques publiques de l'île de Vancouver.
- Les membres du personnel de l'établissement de Matsqui ont organisé une tribune publique. Les membres de la collectivité ont été nombreux à y participer, et l'activité a contribué dans une large mesure à faire mieux comprendre à la population les activités du Service correctionnel et à tracer la voie à un dialogue entre la collectivité et l'établissement.
- L'atelier d'immersion culturelle de trois jours, une activité annuelle organisée au village de guérison Kwikwèxwelhp avec la collaboration du personnel de Kwikwèxwelhp et des membres de la bande Chehalis, a eu une incidence profonde sur ceux qui y ont assisté. L'atelier a été conçu à l'intention du personnel du SCC pour lui faire mieux comprendre la culture des Premières nations, ainsi que les répercussions des pensionnats et de la colonisation.
- Le CCC de l'établissement Kent a créé un système confiant à chacun de ses membres la responsabilité d'une section de l'établissement. Le membre apprend ainsi à connaître toutes les activités qui ont lieu dans sa section et peut alors aider les autres membres à mieux comprendre l'opération de l'établissement.
- En collaboration avec le personnel du SCC, le CCC de l'établissement de la vallée du Fraser pour femmes a été aménagé un kiosque au *West Coast Women's Show*. On y donnait de l'information sur l'établissement et le CCC. Des renseignements ont également été fournis relativement aux possibilités d'emploi au SCC.
- Le CCC du bureau de libération conditionnelle de Prince George a tenu un deuxième forum annuel auquel 75 membres de la collectivité ont assisté. Cette année, les conférenciers principaux ont été Patricia Lockhart, Directrice du village de guérison Kwikwèxwelhp, Mike Csoka, Directeur du bureau de libération conditionnelle de la vallée du Fraser, et Donna Yates, Présidente du CCC du bureau de libération conditionnelle de la vallée du Fraser.
- Les membres du CCC de l'établissement de Mission ont assisté à une séance de consultation publique sur les questions de justice organisée par le député fédéral local. À la fin de la séance, le Président du CCC de l'établissement de Mission a invité la communauté à faire partie de la solution au lieu de simplement se plaindre du système. Deux personnes se sont montrées intéressées à devenir membre du CCC.
- Le CCC du bureau de libération conditionnelle de l'Intérieur a axé toutes ses énergies sur sa collaboration avec le SCC pour encourager l'ouverture d'une nouvelle maison de transition à Vernon. On continue d'informer de façon exacte la collectivité.
- On s'emploie à mettre en place un nouveau CCC à Kamloops; les membres du comité de l'Intérieur auront alors à voyager moins souvent.

Les Comités consultatifs de citoyens de la région du Pacifique ont participé à de nombreuses activités au cours de la dernière année. Il est encourageant de voir que de nombreux comités collaborent avec d'autres groupes communautaires à ces activités. Des occasions sont ainsi créées pour transmettre de l'information et pour favoriser un dialogue respectueux entre les intervenants. Le forum intitulé « *The Three Rs of Re-entry* », organisé par les CCC de l'île de Vancouver en est un excellent exemple.

Les membres des CCC rattachés aux établissements et ceux des bureaux de libération conditionnelle sont pleinement conscients du besoin d'aide des délinquants et des grandes lacunes qui existent dans les diverses formes d'aide dont ils

ont besoin lorsqu'ils réintègrent la collectivité. Les comités locaux se sont surtout employés à convaincre la collectivité qu'elle a une responsabilité et un rôle à assumer dans la réinsertion sociale des délinquants.

Je félicite tous les membres des CCC de la région du Pacifique de la contribution inestimable qu'ils apportent à leurs collectivités et je les invite à faire encore davantage pour faire mieux connaître le SCC.

Ursula Morris

Présidente régionale, CCC, région du Pacifique



Rapport des Présidents et Présidentes des Comités consultatifs de citoyens rattachés aux établissements pour femmes

Membres actuels

Carol Johnson	Présidente du CCC, établissement de la vallée du Fraser, Pacifique
Suzanne Anselmo	Présidente du CCC, établissement d'Edmonton pour femmes, Prairies
Dawn Maalerud	Présidente du CCC, Pavillon de ressourcement Okimaw Ohci, Prairies
Deborah Schlichter	Présidente du CCC, établissement Grand Valley pour femmes (EGV), Ontario
David Holden	Agent de liaison du CCC entre la maison Isabel McNeil et l'établissement Grand Valley pour femmes, Ontario
Maurice Lavallée	Président du CCC, établissement Joliette pour femmes, Québec
Anne Malick	Présidente du CCC, établissement Nova pour femmes, Atlantique

Le Comité pour les femmes purgeant une peine de ressort fédéral (FPPRF) représente non seulement les établissements régionaux du SCC pour les délinquantes sous responsabilité fédérale, mais aussi tous les établissements où des délinquantes sous responsabilité fédérale sont incarcérées. En plus de faire partie du CCC d'un établissement et d'une région, les présidents et les représentants membres du Comité restent en communication au moyen de téléconférences environ quatre fois par année et de la conférence nationale des CCC. Cette année (avril 2005 – mars 2006), le Comité a tenu quatre téléconférences (le 6 juin 2005, le 19 septembre 2005, le 16 janvier 2006 et le 20 mars 2006) et une réunion en personne le 25 novembre 2005, avant la Conférence nationale des CCC de novembre 2005. Nous remercions le personnel de la Division de l'engagement des citoyens et du Secteur des délinquantes du SCC d'avoir contribué au processus de communication.

Deborah Schlichter préside le Comité FPPRF. Maurice Lavallée est, quant à lui, Président du CCC de la région du Québec et du CCC de l'établissement Joliette pour femmes, de même qu'agent de liaison FPPRF, au sein du Comité national de direction.

Lors des réunions, les membres du Secteur des délinquantes au SCC font des comptes rendus sur des sujets précis. On en profite également pour discuter des nouveaux enjeux et des événements survenus récemment dans les établissements.

Au cours de l'année, quelques personnes ont quitté le Comité. En janvier 2006, Larry Kelly, le représentant de longue date du CCC de l'établissement d'Edmonton pour femmes, a été remplacé par Suzanne Anselmo. Carol Johnson a remplacé Leeanne Howard, au poste d'agent de liaison du CCC de l'établissement de la vallée du Fraser. En janvier 2006, la nouvelle représentante du CCC du pavillon de ressourcement Okimaw Ohci, Dawn Maalerud, a comblé le poste laissé vacant par Carrie Stonechild.



Rapport des Présidents et Présidentes des Comités consultatifs de citoyens rattachés aux établissements pour femmes

Faits saillants

Au cours de la dernière année, le Comité a traité de nombreuses questions, dont les suivantes:

1. Examen du plan d'action élaboré par le SCC afin de réagir aux recommandations du rapport de la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) sur les délinquantes sous responsabilité fédérale.
2. Suivi des plans d'action nationaux, régionaux et locaux du SCC relativement aux préoccupations soulevées dans le rapport de la vérificatrice générale sur la réinsertion sociale des délinquantes et la réponse du SCC.
3. Suivi du troisième et dernier rapport annuel sur le Projet de vérification de la dotation mixte et examen de la Directive du commissaire (DC) 577-Exigences opérationnelles en matière de dotation mixte dans les établissements pour délinquantes.
4. Suivi du processus d'évaluation effectué par un organisme de recours indépendant (inspections de l'équipe du Royaume-Uni des établissements fédéraux pour femmes en septembre 2005) et rapport final.
5. Des représentants de CCC d'établissement pour femmes ont accepté d'assumer des responsabilités supplémentaires et de se charger des questions précises énoncées aux points de 1 à 4.
6. Trois des représentants de CCC d'établissement pour femmes font partie de deux des trois comités consultatifs nationaux des CCC: justice réparatrice et réinsertion sociale. Nous n'avons pas actuellement de représentant au sein du Comité consultatif national des CCC des établissements à sécurité maximale.
7. Suivi de la situation de la maison Isabel McNeil, le seul établissement à sécurité minimale pour femmes, qui est sous examen.
8. Examen de la question des uniformes du personnel introduits en juin 2005 et contribution des CCC au processus d'évaluation.
9. Suivi de nouveaux outils créés à l'intention des délinquantes, tels que l'Échelle de classement initial par niveau de sécurité et l'Échelle de réévaluation du niveau de sécurité pour les délinquantes.
10. Suivi de nouveaux programmes, tels que le programme Survivantes de traumatismes et d'actes de violence, et la Stratégie nationale d'emploi pour les délinquantes.
11. Suivi de nouvelles politiques, telle l'interdiction de fumer, entrée en vigueur en janvier 2006.

Maurice Lavallée a représenté notre Comité à la réunion de consultation avec les intervenants nationaux à Ottawa le 21 septembre 2005. Il s'agissait d'une réunion de tous les intervenants qui travaillent auprès de femmes purgeant une peine de ressort fédéral lors de laquelle on a discuté des questions liées à la visite de l'équipe des inspecteurs du Royaume-Uni.

Cette année marquait le 10^e anniversaire de plusieurs établissements pour femmes : Nova, Edmonton et le pavillon de ressourcement. Deux autres établissements, Grand Valley et Joliette, célébreront leur 10^e anniversaire l'an prochain. Un rapport spécial des dix (10) dernières années sur les services correctionnels pour femmes sera présenté en 2006 à la demande du Bureau de l'enquêteur correctionnel. Le document résumera ce qui s'est passé depuis la parution du *Rapport Arbour*.

Le Comité met également la dernière main à l'élaboration de son mandat.



Rapport des Présidents et Présidentes des Comités consultatifs de citoyens rattachés aux établissements pour femmes

Objectifs pour 2005-2006

Pour l'année dernière, le Comité s'était fixé six objectifs:

1. Appuyer la stratégie communautaire à l'intention des délinquantes (réinsertion sociale) et réclamer les ressources nécessaires à son succès.
2. Continuer de s'informer et d'échanger de l'information sur les questions et les préoccupations qui touchent les délinquantes et se pencher sur ces questions et préoccupations qui concernent tous les établissements où sont incarcérées des femmes purgeant une peine de ressort fédéral.
3. Continuer à élaborer et à communiquer les pratiques exemplaires relativement aux délinquantes.
4. Favoriser la consultation permanente et réagir rapidement aux politiques du SCC qui visent les délinquantes.
5. Tenir au moins quatre conférences téléphoniques et une réunion annuellement.
6. Établir le mandat du Comité.

Cette année, nous avons réussi à examiner les questions qui touchent les délinquantes et à y réagir, et ce, en temps opportun et au moyen de conférences téléphoniques tenues régulièrement et de courriels. Nous n'avons pas encore terminé l'élaboration du mandat du Comité. Nous avons encore une fois bénéficié de l'excellent soutien du personnel du SCC, qui nous a permis d'avoir accès aux rapports et aux documents clés ainsi qu'à de l'information à jour.

Objectifs pour 2006-2007

Les objectifs pour la prochaine année sont les mêmes que ceux qui avaient été fixés pour cette l'année.

Le tout respectueusement soumis,

Deborah Schlichter

*Présidente du Comité des Présidents et Présidentes
des CCC rattachés aux établissements pour femmes
Présidente du CCC, établissement Grand Valley
pour femmes, (Ontario)*



Résolutions nationales des Comités consultatifs de citoyens

A. ATTENDU QUE les questions de santé des détenu(e)s et des détenu(e)s en liberté conditionnelle sont du domaine de la santé publique;

ATTENDU QUE the *le rapport du Groupe de travail sur les services de santé du SCC* (novembre 2000) contient des recommandations précises concernant la santé des détenu(e)s et détenu(e)s en liberté conditionnelle et que, quatre ans plus tard, l'Association canadienne de santé publique a fait des constatations semblables et formulé des recommandations similaires dans son rapport intitulé *Évaluation des besoins en soins de santé des détenus sous responsabilité fédérale* (mars-avril 2004).

IL EST RÉSOLU QUE le SCC se conforme à sa propre politique et à ses obligations légales à l'endroit des détenu(e)s, détenu(e)s en liberté conditionnelle, des membres du personnel et du public en général, en faisant suite à toutes les recommandations sur la santé mentale approuvées par le Comité de direction en juillet 2004.

IL EST RÉSOLU QUE la santé des détenu(e)s et détenu(e)s en liberté conditionnelle, plus particulièrement les maladies infectieuses et la santé publique, devienne une priorité dans les plans du SCC, comme l'a recommandé le Groupe de travail en 2000.

Réponse du SCC à la résolution sur les questions de santé des détenu(e)s et des détenu(e)s en liberté conditionnelle

J'aimerais tout d'abord signaler que le Service correctionnel du Canada a un cadre stratégique solide pour la prestation des services de santé, et nous veillons toujours à ce que toutes les unités opérationnelles s'y conforment en tout temps. Je reconnais aussi qu'il est important de répondre aux besoins de santé des détenus pour assurer la sécurité des établissements et des collectivités canadiennes. Par conséquent, j'ai fixé les priorités stratégiques pour le SCC et déterminé notamment qu'il faut améliorer la sécurité générale des employés et des détenus dans les établissements et, surtout pour l'année à venir, accroître notre capacité de répondre aux besoins en santé mentale des délinquants.

Dans le domaine de la santé publique, le SCC est, depuis 1992, un partenaire de l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada. Il a élaboré et appliqué au fil des ans une stratégie globale de lutte contre les maladies infectieuses qui englobe la surveillance, le traitement et la prévention des maladies, la promotion de la santé, l'éducation et la réduction des méfaits. Le SCC a

également adopté des politiques sur la gestion des maladies infectieuses et établi un partenariat avec l'Agence de santé publique du Canada, qui fournit l'expertise nécessaire pour élaborer des stratégies efficaces de lutte contre les maladies infectieuses.

Les recommandations présentées et approuvées à la réunion du Comité de direction du SCC, en juillet 2004, ont été conçues pour répondre à l'ensemble des besoins de santé mentale de la population carcérale. En améliorant les services de santé mentale des délinquants sous responsabilité fédérale, le SCC renforcera son système de prestation de services de santé mentale pour tous les délinquants, y compris ceux qui sont surveillés dans la collectivité. En assurant ainsi le continuum de soins de santé mentale pour les délinquants, le SCC aidera à réduire le fardeau des systèmes de santé provinciaux lorsque les délinquants aux prises avec des problèmes de santé mentale feront l'objet d'une surveillance dans la collectivité. Depuis 2004, nous essayons d'obtenir des fonds pour appliquer ces recommandations, à l'appui de ce qu'on appelle la Stratégie en matière de santé mentale du SCC.

Jusqu'à maintenant, le SCC a réussi à obtenir des fonds pour une seule composante de la Stratégie de santé mentale du SCC. La Stratégie de santé mentale dans la collectivité, qui vise à mieux préparer à leur mise en liberté les délinquants souffrant de sérieux troubles mentaux, a reçu des fonds d'environ 30 M\$, répartis sur cinq ans; ces fonds ont été consentis pour que le SCC puisse renforcer le continuum des services de soins de santé mentale spécialisés et que les établissements puissent fournir un appui continu dans la collectivité. Les principaux éléments de la Stratégie comportent une planification améliorée de la mise en liberté, la prestation de services de santé mentale de transition et d'une aide aux délinquants ciblés, le recours à des spécialistes en santé mentale pour aider les délinquants dans la collectivité, la prestation de séances de formation sur les questions relatives à la santé mentale pour le personnel travaillant dans la collectivité et la prestation de services spécialisés.

Nous essayons actuellement d'obtenir des fonds pour les autres composantes de la Stratégie de santé mentale. Le SCC fait par exemple partie d'un groupe de travail interministériel sur la santé mentale qui a été créé pour donner suite au rapport du sénateur Michael Kirby, qui devrait être déposé en 2006.



Résolutions nationales des Comités consultatifs de citoyens

La santé est un sujet de préoccupation constant pour les Canadiens et Canadiennes, comme le montre une fois de plus la proposition des CCC. L'appui ainsi manifesté pour améliorer les services de santé renforce le SCC dans sa détermination de mettre en œuvre ses importantes initiatives en matière de santé.

.....

B. ATTENDU QUE les représentants des CCC de la région du Québec lors de la rencontre annuelle tenue le 24 janvier 2004 à Laval, avait confié le mandat au CCC de l'établissement Leclerc de revoir leur dossier sur la rémunération des détenu(e)s;

ATTENDU QUE le Conseil régional du Québec, selon le mandat reçu lors de la rencontre annuelle de janvier 2004, recommande l'acceptation du dossier préparé par le CCC de l'établissement Leclerc;

ATTENDU QUE la rémunération des détenu(e)s n'a pas été révisée depuis 1985;

ATTENDU QU'une juste révision de la dite politique de rémunération tenant compte de l'indice au coût de la vie serait justifié;

ATTENDU QUE dans son rapport annuel de 2002-2003, l'enquêteur correctionnel (EC) souligne son inquiétude sur le problème de la rémunération;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil régional du Québec siégeant en assemblée générale annuelle recommande fortement au Service correctionnel du Canada de procéder à une révision de la politique de rémunération des détenu(e)s en tenant compte de l'indice au coût de la vie et ce, dans les meilleurs délais.

Réponse du SCC à la résolution sur la rémunération des détenu(e)s

Les représentants des Programmes de réinsertion sociale ont déjà reçu votre proposition en février 2005 dans le cadre de la phase de consultation de notre examen actuel des politiques régissant les finances des détenus (Directives du commissaire 730 – Affectation aux programmes et paiements aux détenus et 860 – Argent des détenus). Les commentaires inclus dans votre proposition ont été examinés attentivement.

Nos consultations élargies concernant les DC 730 et 860 proposées, qui incluaient le Bureau de l'enquêteur correctionnel, des organismes de revendication communautaire et des syndicats, ont généré de nombreux points de vue sur plusieurs questions clés. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'organiser notre examen en deux phases. La première, qui est maintenant achevée, portait sur l'élimination de tout problème technique ou de procédure en vue de faciliter et de clarifier l'application de la rémunération des détenus et de l'argent de ces derniers.

La deuxième phase s'amorcera au cours des prochains mois et portera sur un examen élargi de la rémunération des détenus dans le but de déterminer si des changements importants à la structure ou à l'application de la rémunération des détenus sont nécessaires. Elle inclura l'examen des niveaux de rémunération (montant et structure), le calendrier d'examen connexe, la rémunération au rendement de CORCAN et le caractère adéquat des finances des détenus pendant et après leur incarcération. Votre proposition sera examinée à nouveau dans le cadre de cet examen détaillé auquel votre organisme participera.

.....

